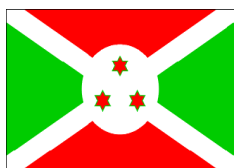


REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE NYABIKERE



Province Karusi

Karusi, Septembre 2006

TABLE DES MATIERES

| LISTE DES ABREVIATIONS | PAGES |
|---|--------------|
| PREFACE | |
| INTRODUCTION | |
| CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE..... | 1 |
| CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE..... | 3 |
| 2.1. Découpage administratif..... | 3 |
| 2.2. Données démographiques..... | 3 |
| CHAPITRE III. AGRICULTURE..... | 6 |
| 3.1. Généralités..... | 6 |
| 3.2. Spéculations agricoles..... | 6 |
| 3.3. Facteurs de production..... | 11 |
| 3.4. Intervenants dans le secteur agricole..... | 13 |
| 3.5. Contraintes, potentialités et actions à mener..... | 13 |
| CHAPITRE IV. ELEVAGE..... | 15 |
| 4.1. Généralités..... | 15 |
| 4.2. Cheptel de la commune..... | 15 |
| 4.3. Santé animale..... | 22 |
| CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE..... | 25 |
| 5.1. La pêche..... | 25 |
| 5.2. La pisciculture..... | 25 |
| CHAPITRE VI. FORETS..... | 27 |
| 6.1. Généralités..... | 27 |
| 6.2. Boisement naturels..... | 27 |
| 6.3. Boisements artificiel..... | 28 |
| 6.4. Production des plants forestiers..... | 28 |
| 6.5. Transformation des produits forestiers..... | 29 |
| 6.6. Agroforesterie..... | 29 |
| 6.7. Intervenants..... | 29 |
| 6.8. Contraintes, potentialités et actions à mener..... | 30 |
| CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT..... | 31 |
| 7.1. Industrie..... | 31 |
| 7.2. Artisanat..... | 31 |

| | |
|---|-----------|
| CHAPITRE VIII. GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS..... | 32 |
| 8.1. Situation de la recherche géologique et minière..... | 32 |
| 8.2. Localisation des gisements découverts..... | 34 |
| 8.3. Contraintes au développement du secteur minier..... | 34 |
| 8.4. Prospection d’avenir..... | 34 |
| CHAPITRE IX. ENERGIE..... | 35 |
| 9.1. Généralités..... | 35 |
| 9.2. Les besoins..... | 35 |
| 9.3. Intervenants..... | 35 |
| 9.4. Contraintes, potentialités et actions à mener..... | 35 |
| CHAPITRE X. COMMERCE ET SERVICES..... | 36 |
| 10.1. Commerce..... | 36 |
| 10.2. Services..... | 40 |
| CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE..... | 41 |
| 11.1. Situation actuelle de l’action sociale..... | 41 |
| 11.2. Réinsertion, réintégration et réhabilitation..... | 44 |
| 11.3. Habitat..... | 45 |
| CHAPITRE XII. SANTE..... | 49 |
| 12.1. La situation sanitaire en 2005..... | 49 |
| 12.2. Approvisionnement en eau..... | 52 |
| CHAPITRE XIII. EDUCATION..... | 55 |
| 13.1. Généralités..... | 55 |
| 13.2. L’enseignement formel..... | 55 |
| 13.3. L’enseignement non formel..... | 58 |
| 13.4. Les intervenants..... | 58 |
| 13.5. Principales contraintes et actions à mener..... | 58 |
| CHAPITRE XIV. JEUNESSE,SPORT ET CULTURE..... | 60 |
| 14.1. Encadrement des jeunes..... | 60 |
| 14.2. Le sport..... | 60 |

| | |
|---|-----------|
| CHAPITRE XV. JUSTICE..... | 62 |
| 15.1. Personnel judiciaire..... | 62 |
| 15.2. Infrastructures et équipements..... | 62 |
| 15.3. La justice gracieuse..... | 62 |
| 15.4. Services pénitentiaires..... | 63 |
| 15.5. Contraintes et actions à mener..... | 63 |
| CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT..... | 64 |
| 16.1. Facteurs favorables au développement..... | 64 |
| 16.2. Contraintes au développement..... | 65 |
| 16.3. Stratégies et actions à développer..... | 66 |
| CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... | 75 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 77 |
| ANNEXES | 78 |

LISTE DES ABREVIATIONS

| | |
|---------|--|
| ABP | : Agence Burundaise de Presse |
| ABUBEF | : Association Burundaise pour le Bien Etre Familial |
| ACI | : Alliance Coopérative Internationale |
| AEP | : Adduction d'Eau Potable |
| AFAK | : Association de Football Amateurs de Karusi |
| ANSS | : Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et aux Sidéens |
| APRODH | : Association de Protection des Droits de l'Homme et des Détenus |
| ARV | : Anti-Rétro-Viraux |
| ASF | : Avocats Sans Frontières |
| BANCOBU | : Banque Commerciale du Burundi |
| BCB | : Banque de Crédit du Burundi |
| BGF | : Banque de Gestion et Financement |
| BNEC | : Bureau National pour l'Enseignement Catholique |
| BPS | : Bureau Provincial de Santé |
| CDF | : Centre de Développement Familial |
| CERADER | : Centre de Recherche en Agriculture et Développement Rural |
| CFA | : Centre de Formation Artisanale |
| CICR | : Comité International de la Croix Rouge |
| CMD | : Cassava Mosaic Disease |
| CNAR | : Centre National d'Appareillage et de Rééducation |
| CNLS | : Centre National de Lutte Contre le SIDA |
| CNRS | : Conseil National de Réinsertion des Sinistrés |
| CoCo | : Collège Communal |
| COCOLS | : Comité Communal de Lutte Contre le SIDA |
| COOPEC | : Coopérative d'Epargne et de Crédit |
| CPLS | : Comité Provincial de Lutte contre le SIDA |
| CRE | : Crédit de Relance Economique |
| CS | : Centre de Santé |
| DAPA | : Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale |
| DGHER | : Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales |

| | |
|----------|--|
| DGMAVA | : Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto-Développement et la Vulgarisation Agricole |
| DP | : Département de la Population |
| DPAE | : Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage |
| DPE | : Direction Provinciale de l'Enseignement |
| EN | : Ecole Normale |
| EP | : Ecole Primaire |
| ETM | : Ecole Technique des Métiers |
| FACAGRO | : Faculté des Sciences Agronomiques du Burundi |
| FAO | : Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FIDA | : Fonds International de Développement Agricole |
| HCR | : Haut Commissariat pour les Réfugiés |
| INEAC | : Institut National d'Etudes Agronomiques du Congo Belge et du Rwanda-Urundi |
| IO | : Infections Opportunistes |
| IST | : Infections Sexuellement Transmissibles |
| IRAZ | : Institut de Recherches Agronomiques et Zootechniques |
| ITAB | : Institut des Techniques Agricoles du Burundi |
| MININTER | : Ministère de l'Intérieur |
| MISP | : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique |
| MSF | : Médecins Sans Frontière |
| NF | : Non Fonctionnel |
| OCIBU | : Office du Café du Burundi |
| OCIBU | : Office du Café du Burundi |
| ODAG | : Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega |
| ONATEL | : Office National des Télécommunications |
| ONG | : Organisation Non Gouvernementale |
| ONUB | : Opérations des Nations Unies au Burundi |
| ONUDH | : Office des Nations Unies aux Droits de l'Homme |
| PAM | : Programme Alimentaire Mondial |
| PARESI | : Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés |
| PEV | : Programme Elargi de Vaccination |
| PMLSAO | : Projet Multisectoriel de Lutte contre la SIDA et d'Assistance aux Orphelins |

| | |
|------------------|---|
| PNUD | : Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PRDMR | : Programme de Relance et de Développement du Monde Rural |
| PREBU | : Programme de Réhabilitation du Burundi |
| PSI | : Police de Sécurité Intérieure |
| PSP | : Police de Sécurité Publique |
| PVVS | : Personne Vivant avec le VIH/SIDA |
| RBP ⁺ | : Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/SIDA |
| SIDA | : Syndrome de l'Immuno-Déficience Acquise |
| SODECO | : Société de Dépurgage et de Conditionnement du café |
| SOGESTAL | : Société de Gestion des Stations de Lavage du Café |
| SOGESTAL | : Société de Gestion et de Lavage du Café |
| SWAA | : Society for Women Against Aids in Africa |
| TGI | : Tribunal de Grande Instance |
| TPO | : Transcultural Psycho-Social Organisation |
| VIH | : Virus de l'Immuno-Déficience Humaine |

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune.

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la réduction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

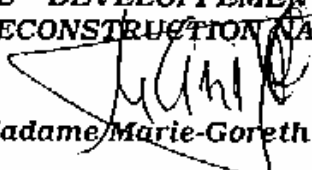
Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune Nyabikere.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les diverses publications de différents ministères ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...
Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage, ...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un « *Plan de Développement Communal* » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend les suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

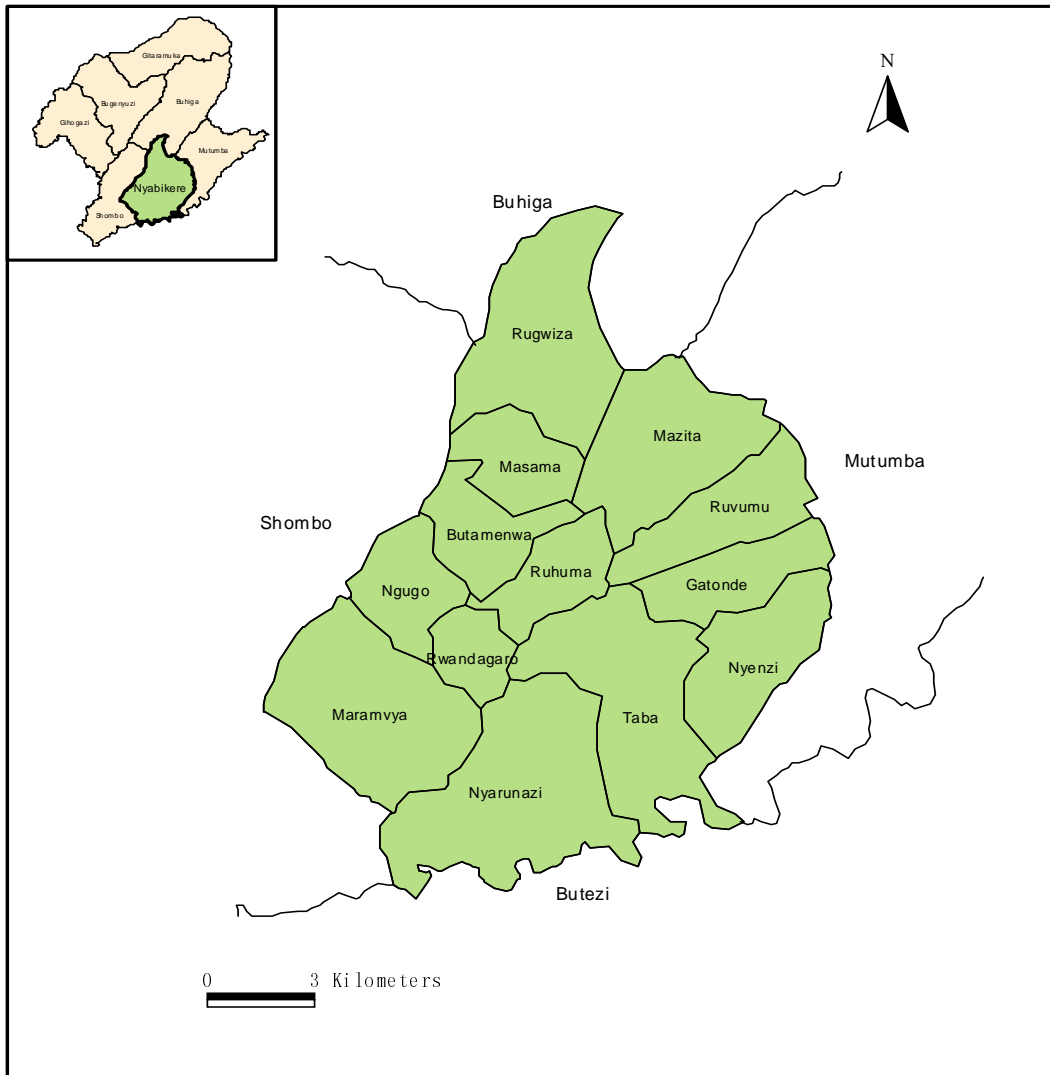
CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE

La commune Nyabikere est délimitée au Nord par la commune Buhiga, au Sud par la province Ruyigi, à l'Est par la commune Mutumba et à l'Ouest par la commune Shombo.

Elle a une superficie de 195,11 km² soit 13,39 % de la superficie de la province et 0,70 % de la superficie du Burundi. La commune Nyabikere s'étend sur les régions naturelles de Buyogoma et Bweru.

La commune Nyabikere a une altitude comprise entre 1600 m et 1900 m. Le climat est tropical et du type tempéré. Elle a un réseau hydrographique très important avec des rivières comme la grande rivière Ruvubu et ses affluents. La température moyenne varie entre 19,1°C à 20,3°C. La pluviométrie moyenne varie entre 966,6 mm à 2007 mm. Le relief est constitué par des plateaux centraux, avec un aspect de moutonnement, des collines de formes allongées à sommets plats. La végétation est constituée de savanes boisées à épines et arborées.

Les travaux de la prospection géologique et minière effectuées dans la province de Karusi ont réveillé la présence de gisements de nickel dans la commune de Nyabikere. Les réserves sont estimées à 46.401.065 tonnes avec une teneur de 0,8 %Ni.



CHAPITRE II. DEMOGRAPHIE

2.1. DECOUPAGE ADMINISTRATIF

Tableau 2.1. : Distribution géographique des collines de recensement dans les zones

| Zone | N° | Collines de recensement |
|-------------|-----------|--------------------------------|
| Rugwiza | 1. | Rugwiza |
| | 2. | Butamenwa |
| | 3. | Ruhuma |
| | 4. | Masama |
| Sous-total | | 4 |
| Gatonde | 1. | Gatonde |
| | 2. | Mazita |
| | 3. | Nyenzi |
| | 4. | Ruvumu |
| Sous-total | | 4 |
| Maramvya | 1. | Maramvya |
| | 2. | Mbabazi |
| | 3. | Ngugo |
| | 4. | Nyarunazi |
| | 5. | Rwandagaro |
| | 6. | Taba |
| Sous-total | | 6 |
| Total | | 14 |

2.2. DONNEES DEMOGRAPHIQUES

En 2005, la commune Nyabikere a une population de 43.736 dont 20829 hommes et 22907 femmes.

La densité moyenne de la population est de 224 hab/km².

Tableau 2.2. : Population de Nyabikere par groupes d'âges en 2005

| Groupes d'âges | Sexe | | |
|----------------|--------------|--------------|--------------|
| | Hommes | Femmes | Total |
| 0-4 | 4705 | 5020 | 9725 |
| 5-9 | 3464 | 3397 | 6861 |
| 10-14 | 2285 | 2467 | 4752 |
| 15-19 | 1893 | 1934 | 3827 |
| 20-24 | 1622 | 1839 | 3461 |
| 25-29 | 1601 | 1825 | 3426 |
| 30-34 | 1405 | 1563 | 2968 |
| 35-39 | 1064 | 1138 | 2202 |
| 40-44 | 634 | 739 | 1373 |
| 45-49 | 456 | 632 | 1088 |
| 50-54 | 423 | 592 | 1015 |
| 55-59 | 336 | 393 | 729 |
| 60-64 | 293 | 438 | 731 |
| 65-69 | 153 | 255 | 408 |
| 70-74 | 186 | 300 | 486 |
| 75-79 | 96 | 144 | 240 |
| 80 + | 213 | 231 | 444 |
| Total | 20829 | 22907 | 43736 |

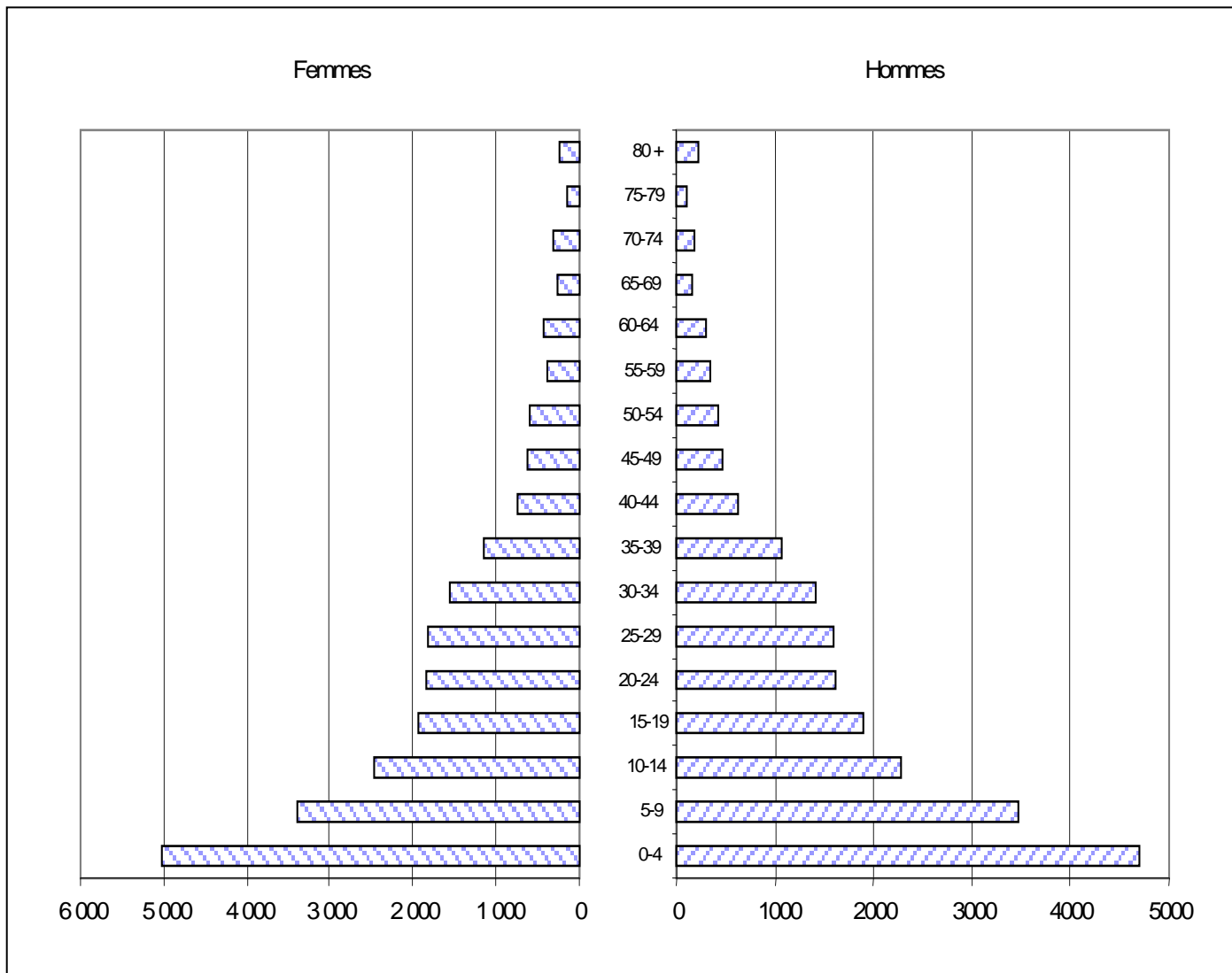
Source : MININTER/UPP/Mars 2006

Tableau 2.3. Projection de l'évolution de la population de la commune Nyabikere

| Année | Effectifs de la commune | Evolution province Karusi |
|-------|-------------------------|---------------------------|
| 2003 | 41.285 | 389.219 |
| 2004 | 42.453 | 409.489 |
| 2005 | 43.736 | 422.237 |
| 2006 | 44.890 | 432.994 |
| 2007 | 46.160 | 445.247 |
| 2008 | 47.467 | 457.848 |
| 2009 | 48.810 | 470.805 |
| 2010 | 50.854 | 484.129 |

Source : MININTER/UPP/Mars 2006

Graphique 2.1. : Pyramide des âges de la population



CHAPITRE III. AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

La grande partie de la population de la commune Nyabikere est essentiellement agricole. L'agriculture de la commune est traditionnelle et elle est caractérisée par l'exploitation de petites parcelles familiales de faibles superficies variant entre 0,3 ha à 0,5 ha.

Les modes d'exploitations sont le mode familial ou la main d'œuvre salariée.

La commune s'étend sur deux régions naturelles qui sont Buyogoma et Kirimiro. Le relief caractéristique est un plateau central d'altitude moyenne de 1600 à 1900 m. Les marais non aménagés nécessitent un aménagement pour augmenter la superficie cultivable.

Depuis la crise, la commune connaît un problème d'intrants agricoles suite à la dégénérescence des cultures, aux aléas climatiques non favorables et à la perte de la fertilité des sols.

La commune connaît trois saisons culturelles qui sont la Saison A (d'octobre à janvier), la Saison B (de février à mai) et la Saison C (de juin à septembre).

Les principales cultures rencontrées dans la commune sont les suivantes :

- Cultures vivrières : le haricot, le manioc, le maïs, le riz, la pomme de terre, le soja, l'arachide, la patate douce, les colocases, banane...
- Cultures maraîchères : les choux, le piment, les poivrons, aubergine, tomate, lenga-lenga... ;
- Culture de rente : la seule culture de rente pratiquée dans la commune reste le caféier.

Le système de culture prédominant pour toutes les saisons est l'association des cultures à part le riz et la pomme de terre qui sont cultivées en monoculture.

3.2. SPECULATIONS AGRICOLES

3.2.1. Les cultures vivrières

a) Manioc

La production du tableau 3.1. montre la production en tonnes des deux catégories du manioc (amer et doux) pour toutes les communes de la province.

En considérant sa production et sa consommation, le manioc vient en **première** position sur les sept cultures vivrières pratiquées dans la commune, soit 46 % de la production totale, correspondant à une production moyenne annuelle de 4.291 tonnes.

Malheureusement, la production de cette culture chute d'une année à l'autre suite à la 'Mosaïque', une maladie virale qui attaque les feuilles en perturbant le processus de la photosynthèse.

Cette culture est pratiquée soit en association avec les centres cultures comme le maïs, le haricot, la colocase,...ou soit en pure monoculture.

b) Patate douce

En considérant sa production et sa consommation, la patate douce est un aliment de base au même titre que le manioc. La culture occupe la **deuxième** place du point de vue de la production des cultures vivrières. Sa production moyenne annuelle est de 1.496 tonnes, soit 16% de la production vivrière totale. Depuis la crise, cette culture a connu le problème des aléas climatiques (sécheresse) entraînant la chute de production.

c) Banane

Sont réunies dans ce vocable toutes les variétés de bananes : banane à fruit féculent, banane à bière et banane légume. La banane est cultivée pratiquement sur toute l'étendue de la commune souvent autour des cases et constitue une plante très précieuse pour la population.

En effet, on a la banane légume ou « Igisahira » qui est consommée bouillie, grillée ou frites. Il y a aussi la banane à bière, récoltée avant maturité ensuite soumise à l'ensilage pour la fabrication de la bière locale appelée « Urwarwa ». Ensuite, il y a la banane douce consommée comme dessert, comprenant des sous-variétés dont la banane naine communément dénommée « Kamaramasenge » et une autre grande appelée « Kigurube ». L'estimation de l'importance de la production place la banane en tête de toutes les cultures vivrières de la commune avec une moyenne annuelle (2001-2005) de 1.472 tonnes soit 16% de la production totale des cultures vivrières de la commune Mutumba. Cette production place la banane en **troisième** position par rapport aux autres cultures vivrières de la commune.

d) Riz

C'est une culture nouvellement introduite dans la commune. Les superficies de cette culture augmentent d'une année à l'autre mais sa production chute suite aux maladies et à la non disponibilité des intrants agricoles et des semences sélectionnées.

La production moyenne de cette culture est de 912 tonnes, soit 10 % de la production totale des cultures vivrières et occupe ainsi la **quatrième** place par rapport aux autres cultures. Cette culture est pratiquée en pure monoculture dans les marais ou sur les montagnes.

e) Haricot

Cette culture se compte parmi les cultures les plus importantes quant à sa consommation. Elle se trouve dans les repas comme légumes d'accompagnement. Elle vient en **cinquième** position avec une production moyenne de 566 tonnes, soit 6 % de la production totale des cultures vivrières. Cette culture est pratiquée soit en pure monoculture, soit en association avec les autres cultures comme le manioc, le maïs...

f) Maïs

Comme le riz, le maïs est une culture nouvellement introduite dans la commune et n'entre pas beaucoup dans le régime alimentaire de la population. Cela démontre sa faible production en regardant la production totale des cultures vivrières. La culture occupe la **sixième** position avec une production moyenne de 415 tonnes, soit 4 % de la production totale des six cultures considérées dans la commune Nyabikere.

g) Pomme de terre

Elle est cultivée en monoculture. Depuis la crise de 1993 jusqu'aujourd'hui, la commune connaît un problème de plançons d'où la faible production et la faible superficie cultivée. La population utilise des plançons de mauvaise qualité, ce qui entraîne le taux de bactériose élevé.

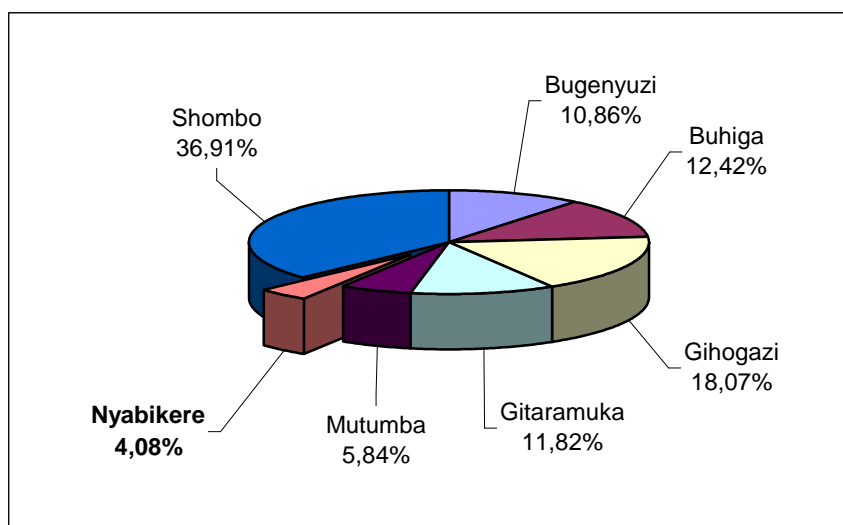
En terme de production totale des cultures vivrières, la pomme de terre occupe la **septième** place avec une production de 258 tonnes, soit 3 %.

Tableau 3.1. Productions moyennes (en tonnes) des cultures par commune en 2005

| Commune | Banane | Haricot | Maïs | Manioc | Patate douce | Pomme de terre | Riz | Production totale |
|-----------------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Bugenyuzi | 5450 | 831 | 353 | 9976 | 3999 | 4280 | 162 | 25051 |
| Buhiga | 18732 | 1712 | 565 | 2525 | 1311 | 2944 | 868 | 28657 |
| Gihogazi | 26979 | 5076 | 660 | 4054 | 2201 | 1971 | 737 | 41678 |
| Gitaramuka | 7867 | 3226 | 68 | 8007 | 6922 | 743 | 425 | 27258 |
| Mutumba | 5989 | 1586 | 424 | 2716 | 1260 | 326 | 1160 | 13461 |
| Nyabikere | 1472 | 566 | 415 | 4291 | 1496 | 258 | 912 | 9410 |
| Shombo | 67645 | 919 | 382 | 14597 | 1086 | 430 | 73 | 85132 |
| Total province | 134134 | 13916 | 2867 | 46166 | 18275 | 10952 | 4337 | 230647 |
| Proportion en % | 58 | 6 | 1 | 20 | 8 | 5 | 2 | 100 |
| Classement | 1 ^{er} | 4 ^{ème} | 7 ^{ème} | 2 ^{ème} | 3 ^{ème} | 5 ^{ème} | 6 ^{ème} | |

Source : DPAE Karusi/2005

Graphique 3.1. : Part des communes dans la production vivrière provinciale



Graphique 3.1. : Part des cultures dans la production vivrière provinciale

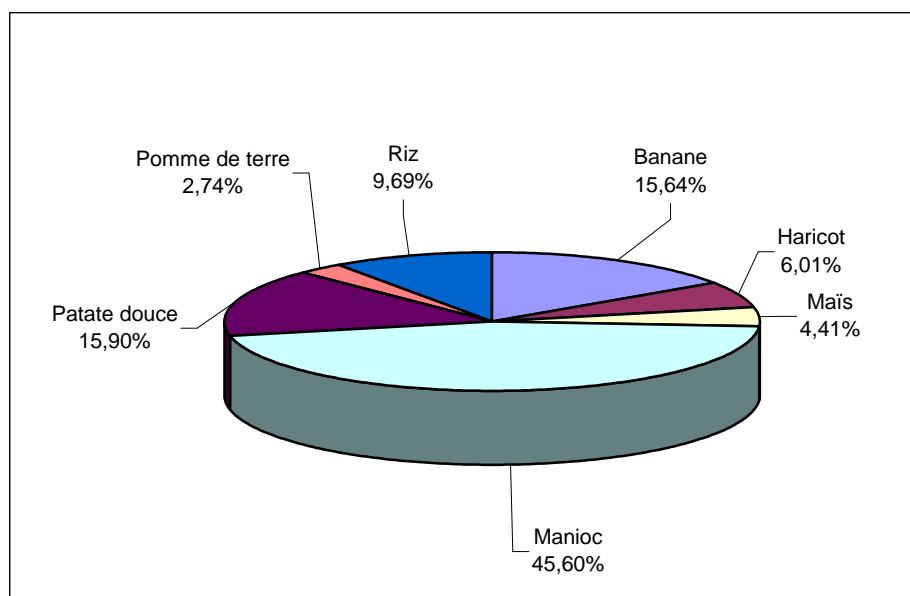
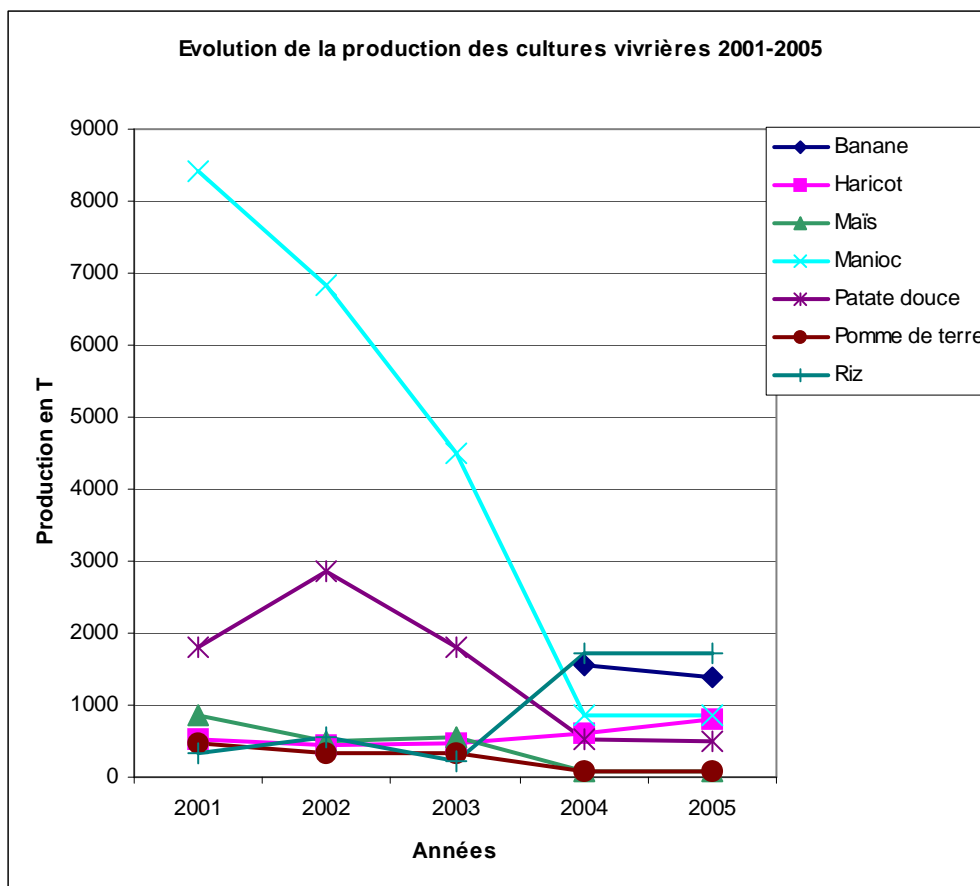


Tableau 3.2. : Evolution des cultures (en tonnes) dans Nyabikere entre 2001-2005

| Culture | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | Total | Prod. moy. | Prop. % | Classement |
|----------------|------|------|------|------|------|-------|------------|---------|-----------------|
| Banane | | | | 1545 | 1398 | 2943 | 1472 | 16 | 3ème |
| Haricot | 519 | 456 | 464 | 600 | 792 | 2831 | 566 | 6 | 5ème |
| Maïs | 861 | 513 | 543 | 79 | 77 | 2073 | 415 | 4 | 6ème |
| Manioc | 8406 | 6840 | 4500 | 859 | 848 | 21453 | 4291 | 46 | 1 ^{er} |
| Patate douce | 1815 | 2850 | 1800 | 515 | 502 | 7482 | 1496 | 16 | 2ème |
| Pomme de terre | 470 | 320 | 340 | 80 | 78 | 1288 | 258 | 3 | 7ème |
| Riz | 346 | 560 | 230 | 1717 | 1709 | 4562 | 912 | 10 | 4ème |

Source : DPAAE Karusi/2005

Graphique 3.3. : Evolution de la production des cultures vivrières 2001-2005



3.2.2. Les cultures industrielles

La seule culture industrielle pratiquée dans la commune Nyabikere est le caféier. Le nombre de plants de caféiers se trouve indiqué dans le tableau 3.3. du présent chapitre.

Les acteurs présents dans le secteur sont les producteurs traditionnels et la SONICOFF. La SONICOFF met pratiquement à la disposition des caféiculteurs des produits phytosanitaires pour le traitement des maladies.

Tableau 3.3. : Evolution des plants de caféiers (compagne 2003-2004 et 2004-2005)

| Année | Nombre de plants |
|-----------|------------------|
| 2003-2004 | 1.356.517 |
| 2004-2005 | 1.421.517 |

Source : DPAE Karusi

3.2.3. Les cultures maraîchères et fruitières

Les cultures maraîchère pratiquées en commune Nyabikere sont les choux, les tomates, les oignons blanc et rouges, les aubergines, les poivrons, les épinards, les carottes, les courgettes, les céleris, le piment, lenga-lenga, les persils etc...L'avocatier, le goyavier, le maracoudja, le papayer, l'ananas, le manguier, les agrumes quant à elles constituent les principales cultures fruitières de la commune.

Il est à déplorer que la production de ces cultures est mal connue par manque d'un système de collecte des données et des structures d'exploitation organisées.

3.3.LES FACTEURS DE PRODUCTION

Le développement du secteur agricole passe obligatoirement par l'utilisation rationnelle des facteurs de production. Ces facteurs sont nombreux et variés. Certains contribuent directement à la production (terre, main d'œuvre agricole, intrants) tandis que d'autres lui viennent en appui (recherche, vulgarisation, financement...).

3.3.1 Disponibilité des terres sur collines

La densité moyenne de la commune est estimée à 224 hab/km², d'où l'exiguïté des terres sur collines. Les marais non encore aménagées constituent un potentiel pouvant dégager des surfaces importantes pour l'agriculture.

Tableau 3.4. : Situation des marais de la commune Nyabikere en 2005

| Nom du marais | Superficies totales en ha | Superficies aménageables en ha | Superficies aménagées |
|----------------------|----------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|
| Nyabizi | 57,25 | 57,25 | 17 |
| Cintama | 60 | 60 | 25 |
| Kagogo | 24,50 | 24,50 | 0 |
| Ruvubu | 395,50 | 0 | 0 |
| Kidimbwe | 23 | 23 | 0 |
| Nyabunyumpu | 150 | 150 | 0 |
| Gasogwe | 112,25 | 112,25 | 0 |
| Nyakigezi | 98,50 | 98,50 | 12 |
| Murago | 94 | 94 | 0 |
| Gishuha | 100,50 | 100,50 | 0 |
| Kanywampene | 87,15 | 87,15 | 0 |
| Total | 1202,65 | 807,15 | 54 |

Source : Département du Génie Rural/Année 2005

3.3.2. Intrants agricoles

Les intrants couramment utilisés sont les semences et boutures, les fertilisants, les produits phytosanitaires et les équipements ou matériels agricoles.

3.3.2.1. Semences et boutures améliorées

Les semences et boutures actuellement utilisées par les agricultures de la commune Nyabikere sont pour la plupart des variétés locales obtenues du prélèvement sur la récolte de l'année. Elles sont généralement dégénérées et de faible performance.

Parfois, les ONGs et autres organisations diverses comme la FAO, WV, DPAA, CISV les distribuent aux vulnérables et les groupements multiplicateurs.

Dans la commune, il n'y a des centres semenciers.

3.3.2.2. Fertilisants et produits phytosanitaires

Les agriculteurs de la commune Nyabikere ne font pas usage des engrais chimiques ni des produits phytosanitaires, à l'exception du caféier pour lequel l'OCIBU accorde ces produits sous forme de crédits.

Les rares engrais et produits phytosanitaires appliqués sur certaines cultures vivrières s'achètent au comptant à la DPAA ou aux commerçants privés.

3.3.2.3. Equipements et matériels agricoles

Tous les exploitants agricoles utilisent la houe et s'adonnent aux labours et sarclages manuels. Certaines ONGs et la FAO introduisent progressivement d'autres outils qu'ils distribuent gratuitement. Il s'agit des arrosoirs, des râpeaux, des tridents, des rayonneurs,...

3.3.2.4. Le système d'encadrement

L'encadrement agricole consiste à recenser les planteurs, identifier les lotissements, assurer le suivi technique, distribuer des intrants et conseiller les agri-éleveurs, former et informer les agri-éleveurs.

Le tableau suivant donne la situation du personnel technique dans la commune Nyabikere

Tableau 3.5. : Situation du personnel technique

| Effectif du personnel dans la commune | Qualification | Niveau d'affectation |
|---------------------------------------|---------------------------|----------------------|
| 1 | Agronome A2 | Commune |
| 1 | Vétérinaire A2 | Commune |
| 1 | Forestier A2 | Commune |
| 1 | Technicien génie rural A2 | Commune |
| 3 | Assistant A3 | Zone |

Source : DPAA Karusi/2005.

3.3.3. Travail de la main d'œuvre

La population rurale est plus importante que la population des centres. En effet, environ 99 % de la population de la commune est agricole. Par conséquent l'agriculture demeure le

plus grand employeur de la commune. Les exploitations agricoles, généralement de petites tailles (40 ares en moyenne,) utilisent exclusivement la main d'œuvre familiale.

3.3.4. Infrastructures agricoles

3.3.4.1. Les infrastructures de transformation des produits agricoles

En dehors des usines de transformation du café de la SONICOFF, on peut parler d'infrastructures de transfert des produits agricoles dans le domaine vivrier. Il s'agit des unités artisanales de très faible capacité de production. Elles sont utilisées pour la mouture de tubercules en farine, pour le décorticage, pour la fabrication de divers breuvages locaux.

3.3.4.2. Les infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage. Le conditionnement pour la conservation se fait généralement de façon rudimentaire par séchage à l'air libre ou au soleil. Quant au stockage, les produits sont gardés différemment selon qu'on est chez le paysan ou chez le commerçant. Le tableau qui suit montre les modes de conservation des produits agricoles.

Tableau 3.6. : Modes de conservation des produits agricoles

| Mode de conservation | Produits |
|-----------------------------|--|
| Sac | Haricots graines, arachides, tournesol, riz, sorgho, petit pois, maïs grains |
| Air libre | Maïs épis et grains, pomme de terre |
| Panier | Farine de manioc et de maïs |
| Champs | Manioc, pomme de terre et patate douce |
| Creurier | Maïs, sorgho épis |
| Hangar | Arachides gousses, maïs, carottes, pomme de terre |
| Galeries | Arachides graines, haricot graines |
| | Colocase tubercules |

Source : DPAE Karusi/2005

3.4. LES INTERVENANTS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Les ONGs et autres structures intervenant dans le secteur agricole en commune Nyabikere sont WV, CISV, PRDMR/FIDA, FAO et la DPAE Karusi

3.5. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET ACTIONS A MENER

1) Contraintes

- Manque d'intrants agricoles
- Manque d'encadrement au niveau de la base
- Exiguïté des terres
- Dégénérescence des cultures
- Les aléas climatiques non favorables depuis 2001.

2) Potentialités

- Une main d'œuvre abondante et dynamique ;
- Une superficie des marais très vaste ;
- Structures de développement communautaire à tous les niveaux ;
- Des ressources naturelles : moellon, sable, gravier, argile, boisement ;
- Retour à la paix ;
- Une demande toujours croissante en produits agricoles.

3) Actions à mener

- Créer les centres semenciers pour la multiplication des semences ;
- Aménager des marais pour l'augmentation des superficies cultivables ;
- Approvisionner la commune en intrant agricole ;
- Recruter les moniteurs agricoles ;
- Promouvoir l'octroi facile de crédits agricoles ;
- Former/recycler les agronomes communaux et les assistants ;
- Construction du hangar de stockage.

CHAPITRE IV. ELEVAGE

4.1. GENERALITES

Comme pour le secteur agricole, le secteur de l'élevage n'a pas été épargné par la crise qui a touché tout le pays et la province de Karusi en particulier. Presque tous les animaux ont été volés ou tués. Dans la commune de Nyabikere, le système d'élevage extensif est le principal mode de production animale, mais le système semi-intensif commence à se développer sous l'effet de la pression démographique et le besoin d'intégrer l'élevage à l'agriculture pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols.

4.2. CHEPTEL DE LA COMMUNE

Par rapport à la province

Lorsque on observe au tableau 4.1. , on se rend compte que la commune de Nyabikere a enregistré en 2005, 25.030 têtes d'animaux, soit 10,07% du cheptel de la province. Ainsi Nyabikere est la **sixième** commune en termes d'importance numérique du cheptel provincial en 2005. Par rapport aux cinq types d'élevage, la commune Nyabikere est la **cinquième** pour les bovins (11%) ; elle est la **troisième** pour les ovins (12,4%), elle est la **sixième** pour les caprins avec 9,44 % . Elle occupe la **troisième** place pour les porcins (18,3%) et la **cinquième et dernière** place pour les volailles (9,7%).

Importance numérique de chaque espèce dans la commune,

La comparaison des espèces à l'intérieur de la commune Nyabikere donne la place de chaque espèce quant à son importance numérique. C'est ainsi que les caprins avec 13.619 têtes sur un total de 25.030 têtes (toutes espèces confondues) occupent la **première** avec 54% . La **deuxième** place est occupée par les volailles avec 22,6%. La **troisième** place revient aux ovins avec 15% . La **quatrième** place est prise par les bovins avec 5% pendant que les porcins occupent la **cinquième** et dernière place avec 3% du cheptel communal.

Tableau 4.1. : Situation du cheptel (par têtes) en province Karusi en 2005

| Commune | Bovins | | | Ovins | | | Caprins | | | Porcins | | | Volailles | | | Total |
|----------------|-------------|--------------|--------------|----------|--------------|--------------|-------------|---------------|---------------|------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|---------------|
| | A | L | Tot. | A | L | Tot. | A | L | Tot. | A | L | Tot. | A | L | Tot. | |
| Bugenyuzi | 203 | 960 | 1163 | 0 | 2748 | 2748 | 10 | 12745 | 12755 | 106 | 138 | 244 | 3340 | 2224 | 5564 | 22474 |
| Buhiga | 576 | 1826 | 2402 | 0 | 3188 | 3188 | 142 | 19060 | 19202 | 118 | 124 | 242 | 1184 | 7203 | 8387 | 33421 |
| Gihogazi | 165 | 1852 | 2017 | 0 | 3127 | 3127 | 214 | 15345 | 15559 | 287 | 431 | 718 | 1273 | 2971 | 4244 | 25665 |
| Gitaramuka | 138 | 2278 | 2416 | 0 | 6346 | 6346 | 420 | 12846 | 23118 | 58 | 124 | 182 | 718 | 11128 | 11846 | 43908 |
| Mutumba | 117 | 751 | 868 | 0 | 3142 | 3142 | 162 | 31914 | 31914 | 0 | 98 | 98 | 0 | 12864 | 12864 | 48886 |
| Nyabikere | 63 | 1288 | 1351 | 0 | 3701 | 3701 | 79 | 13540 | 13619 | 0 | 685 | 685 | 115 | 5559 | 5674 | 25030 |
| Shombo | 52 | 2145 | 2197 | 0 | 7518 | 7518 | 88 | 27960 | 28048 | 0 | 1524 | 1524 | 0 | 9841 | 9841 | 49128 |
| Total province | 1314 | 11100 | 12414 | 0 | 29770 | 29770 | 1115 | 133410 | 144215 | 569 | 3124 | 3693 | 6630 | 51790 | 58420 | 248512 |

Source : DPAE Karusi/2005 ; A=Amélioré ; L=Local ; Tot.= Total

Graphique 4.1. : Part des communes dans l'effectif provincial du cheptel en 2005

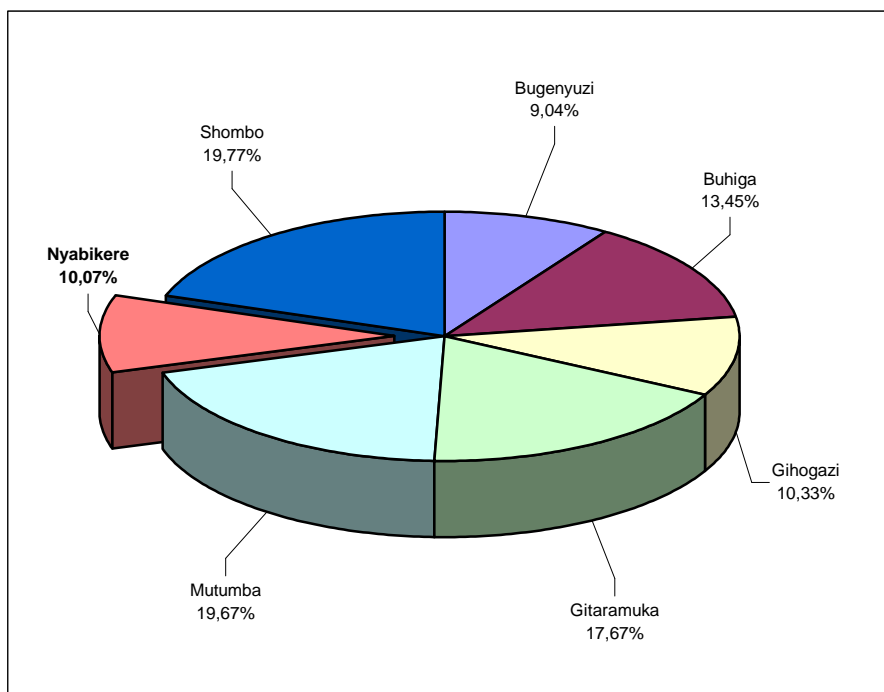
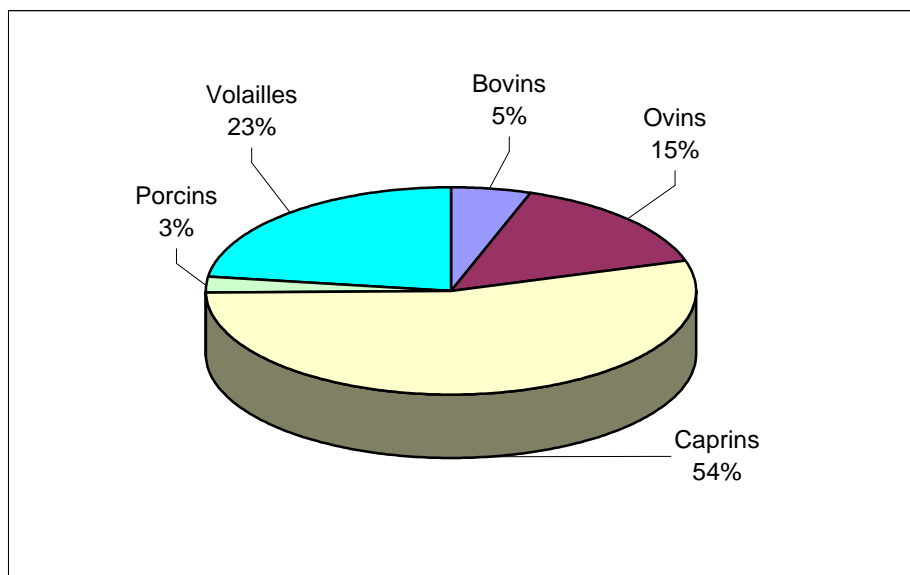


Tableau 4.2. : Evolution des espèces animales pour la commune Nyabikere (2001-2005)

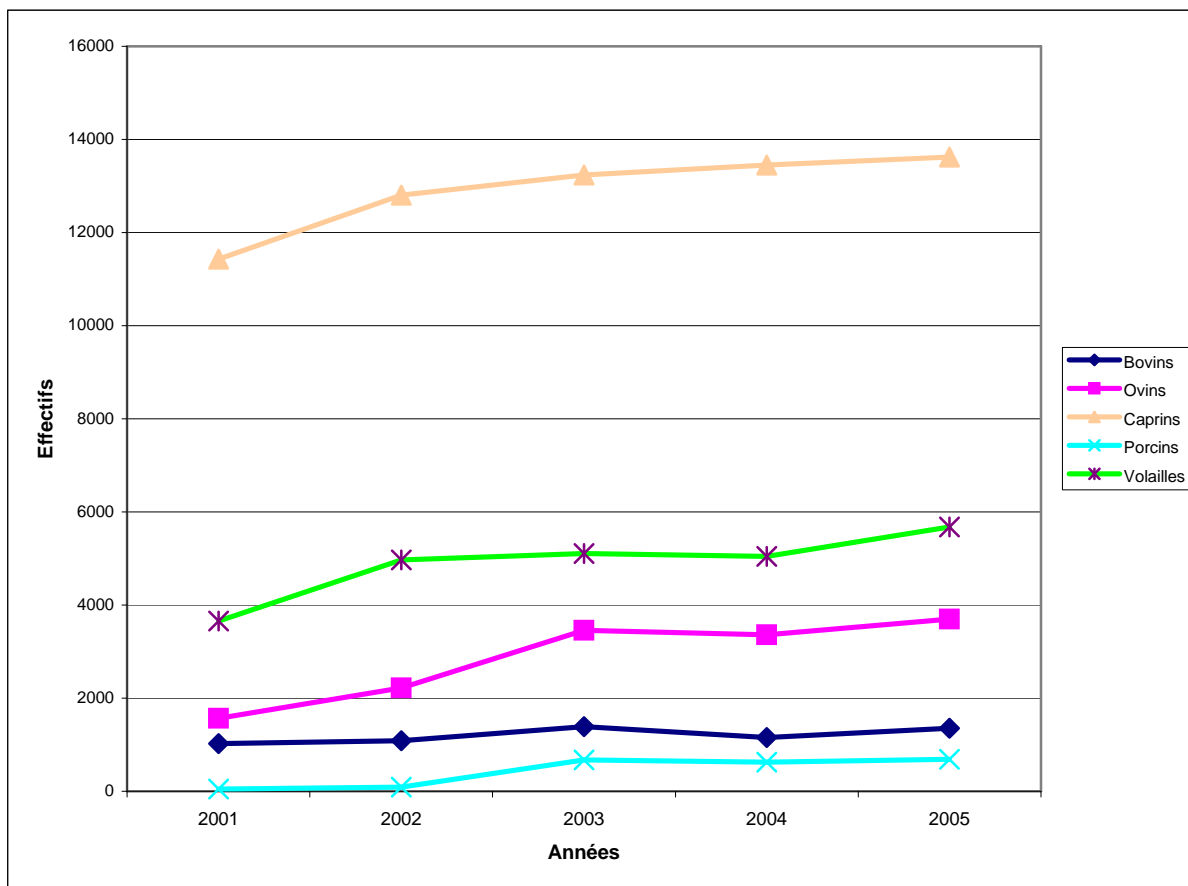
| Espèces | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | Ecart | % |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|------|
| Bovins | 1023 | 1084 | 1385 | 1152 | 1351 | 328 | 32 |
| Ovins | 1566 | 2219 | 3456 | 3358 | 3701 | -865 | -55 |
| Caprins | 11432 | 12801 | 13235 | 13449 | 13619 | 2187 | 19 |
| Porcins | 46 | 86 | 672 | 628 | 685 | 639 | 1389 |
| Volailles | 3656 | 4968 | 5109 | 5048 | 5674 | 2020 | 55 |
| Total | 17723 | 21158 | 23857 | 23635 | 25030 | 4309 | |

Source : DPAE Karusi/2005 ; A=Amélioré ; L=Local ; Tot.= Total

Graphique 4.2. : Part de chaque espèce dans le cheptel de la commune Nyabikere



Graphique 4.3. : Evolution du cheptel de Nyabikere de 2001 à 2005



4.2.1. Les bovins

4.2.1.1. Système d'élevage

En commune Nyabikere les bovins sont généralement constitués par de petits troupeaux de petites dimensions même si la commune connaît quelques têtes de race améliorée. Les animaux de race locale (Ankole) sont élevés sur des pâturages naturels et bénéficient régulièrement des soins de santé de la part de l'éleveur. Le gardiennage est assuré par des bouviers (Abungere). Il s'agit d'animaux peu productifs, mais présentant l'avantage de résister aux mauvaises conditions d'élevage et à certaines maladies tropicales du bétail.

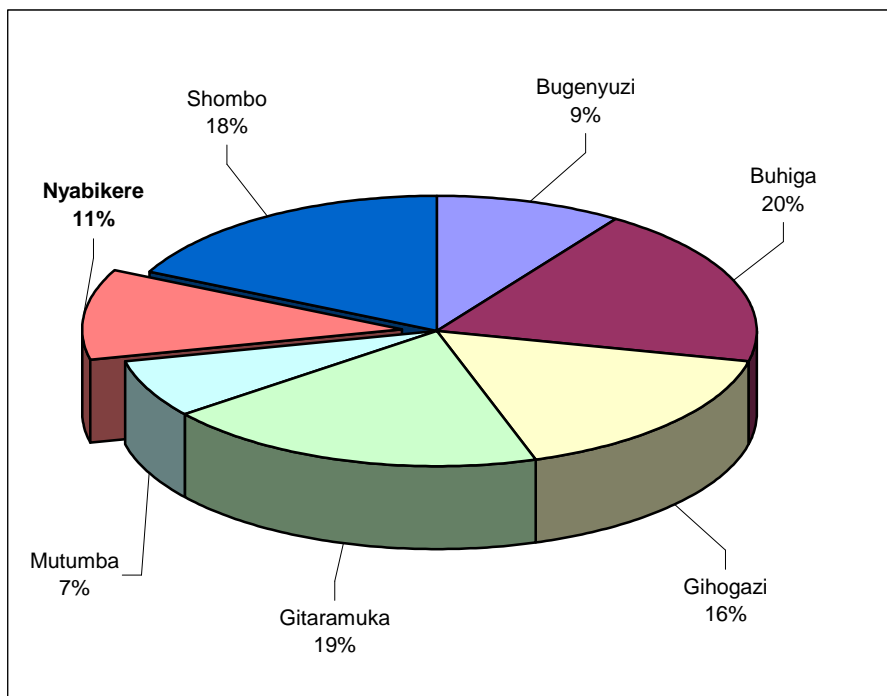
4.2.1.2. Effectif du cheptel

Les bovins de la commune Nyabikere ne représentent que 11% de tous les bovins de la province Karusi. Ce qui place cette commune en cinquième position quant au nombre de bovins de la province.

En termes d'importance numérique, cette espèce représente seulement 5% du cheptel de la commune et occupe ainsi la quatrième place.

Les effectifs des bovins (toute race confondue) de la commune ont accusé un taux d'accroissement de 32% entre 2001 et 2005. Il est noté que les bovins de la race améliorée ont connu une croissance sensible en passant de 9 têtes en 2001 à 63 têtes en 2005 (600%). Cette croissance s'explique par le retour à la paix dans la commune, ce qui a permis à de nombreux éleveurs de reprendre le repeuplement de leurs troupeaux. Il est à noter aussi que le PRDMMR/FIDA a injecté de nouvelles têtes améliorées dans la commune.

Graphique 4.4. : Part de la commune dans l'effectif des bovins de la province



4.2.2. Les ovins

4.2.2.1. Système d'élevage

Les ovins sont très souvent mélangés aux troupeaux de gros bétail. Pour tous les petits ruminants (caprins et ovins), les soins vétérinaires, la castration, la supplémentation minérale ne sont pas d'usage courant.

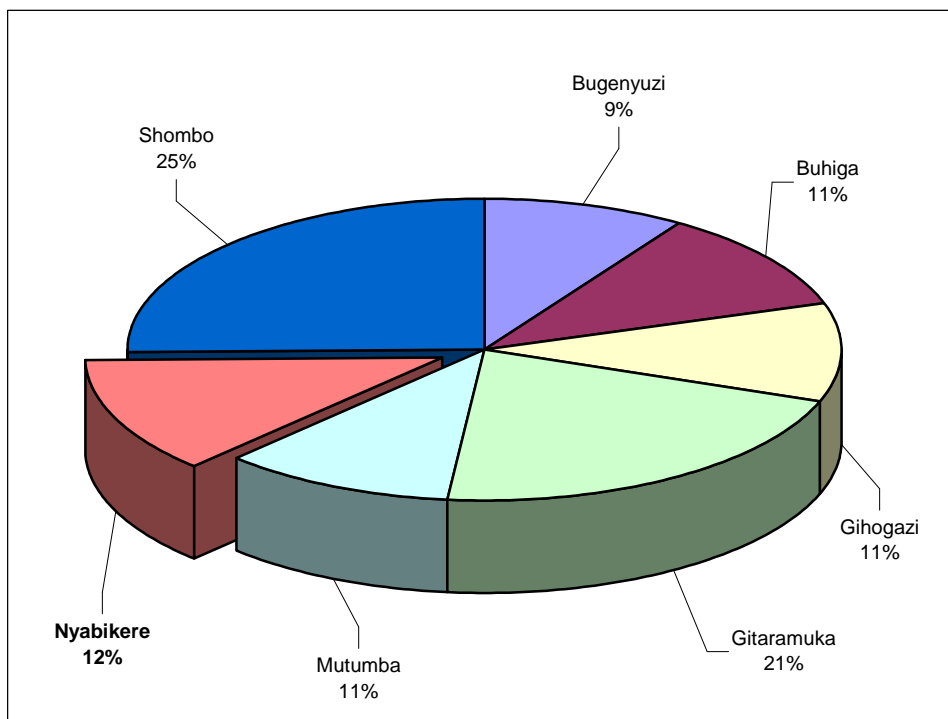
4.2.2.2. Effectif du cheptel

Nyabikere occupe la **troisième** place dans la province quant à l'importance numérique des moutons avec 3.701 têtes, soit 12,4% des moutons de la province Karusi.

Les ovins occupent la **troisième** position quant à l'importance numérique des autres espèces dans la commune. Les ovins représentent donc 15%.

Les effectifs ont passé de 1.566 têtes en 2001 à 3.701 têtes en 2005, ce qui correspond à un taux d'accroissement négatif de -55%.

Graphique 4.5. : Part de la commune dans l'effectif des ovins de la province



4.2.3. Les caprins

4.2.3.1. Système d'élevage

Ils sont prédominant dans toutes les collines de la commune. Ces animaux sont en divagation et se nourrissent de la verdure, des écorces ... qu'ils rencontrent sur leur passage.

4.2.3.2. Effectif du cheptel

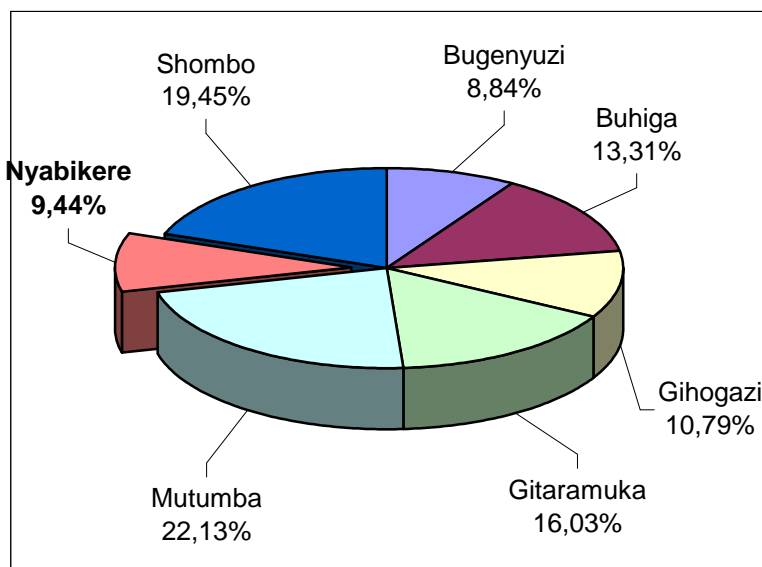
En 2005, la commune Nyabikere avait 13.619 chèvres ; cette commune occupe ainsi la **cinquième** place avec 10,2 % quant à l'importance numérique de toutes les chèvres de la province de Karusi.

Cependant, à l'intérieur de la commune, les caprins occupent la **première** place avec 54% quant à l'importance numérique du cheptel de la commune.

Entre 2001 et 2005, les caprins ont connu, un taux d'accroissement de 19% en passant de 11.432 têtes à 13.619 têtes.

Il faut noter la contribution, combien importante, de l'ONG américaine World Vision dans l'accroissement des effectifs des chèvres dans les ménages à travers la chaîne de solidarité.

Graphique 4.6. : Part de la commune dans l'effectif des caprins de la province

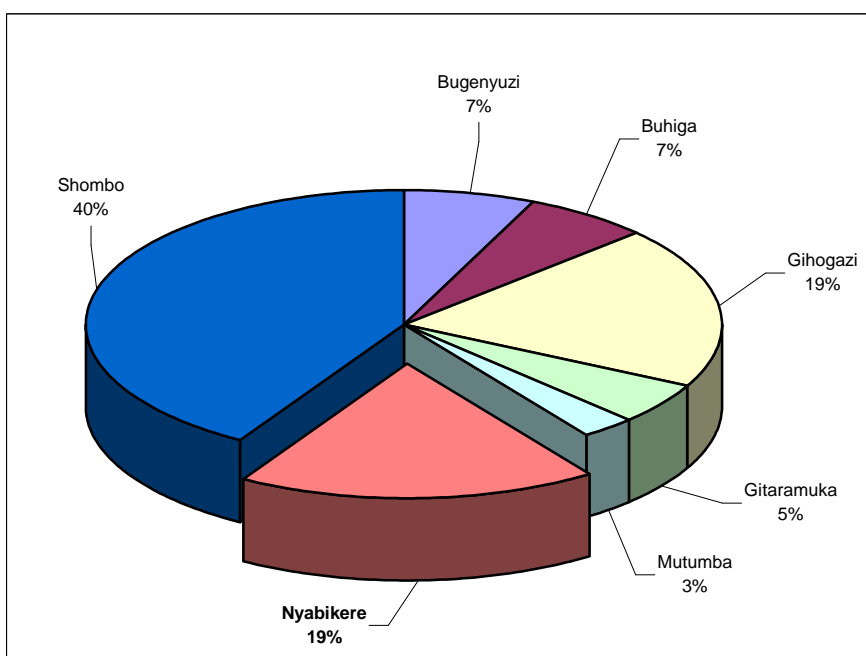


4.2.4. Les porcs

4.2.4.1. Système d'élevage

Comme dans toutes les communes du pays, les animaux sont exploités en système extensif et quelques fois en semi-stabulation où ils sont nourris des sous-produits de l'exploitation agricole, des restes de cuisine.

Graphique 4.7. : Part de la commune dans l'effectif des porcs de la province



4.2.4.2. Effectif du cheptel

Nyabikere est la troisième commune avec 18,5 % des porcs dans la province. Les porcs occupent la cinquième et dernière place en nombre avec 3% du cheptel de la commune. Entre 2001 et 2005 ; les porcs ont passé de 46 unités à 685 unités (taux d'accroissement de 1.389%).

4.2.5. La volaille

4.2.5.1. Système d'élevage

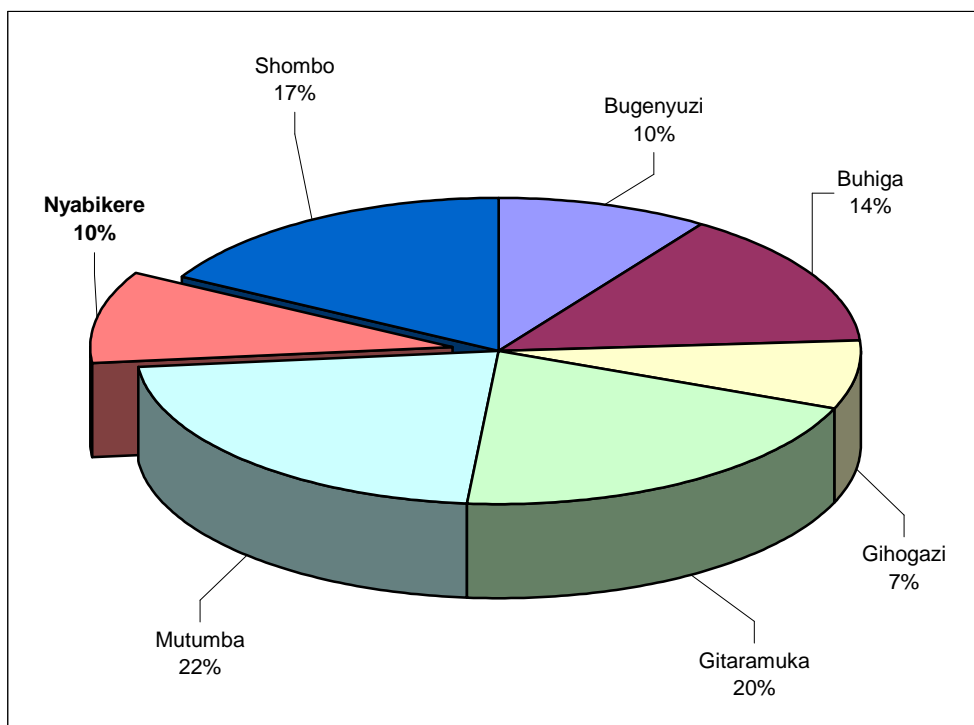
La commune Nyabikere connaît la race locale et la race améliorée les ménages du milieu rural. La race rustique est de petite taille et ne donne que quelques dizaines d'œufs par an. Cependant, avec la présence du Projet Mutoyi implanté à Bugendana sur la frontière avec Gihogazi, les ménages de Nyabikere s'habituent à l'élevage des poules de race améliorée. Selon les chiffres du tableau 4.1. ; dans la même commune, les poules de race améliorée sont plus nombreuses que les poules de race locale.

4.2.5.2. Effectif des volailles

Nyabikere est la cinquième commune en importance numérique de la volaille de la province avec 9,71%.

Cette espèce occupe la deuxième place avec 22,76% du cheptel de la commune Nyabikere. Entre 2001 et 2005, les poules ont passé de 3.656 unités à 5.674 unités ; ce qui correspond à un taux d'accroissement de 55%.

Graphique 4.8. : Part de la commune dans l'effectif des volailles de la province



4.3. LA SANTE ANIMALE

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune Nyabikere.

4.3.1. Les principales maladies

La rareté des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'insuffisance du traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune Nyabikere.

Selon le vétérinaire communal, les principales maladies rencontrées dans la commune sont surtout les maladies parasitaires et virales.

4.3.1.1. Les parasitoses (protozoaires du sang)

Il s'agit essentiellement des maladies comme la théileriose, la cowdriose, l'anaplasmose, la piroplasmose et babésiose.

4.3.1.2. Les parasitoses du tube digestif

On identifie les maladies comme la balantiodiose, la coccidiose, la tripanosomiase et la douve du foie.

4.3.1.3. Les maladies carencielles

Les maladies carencielles les plus courantes sont surtout le rachitisme, l'ostéoporose et l'ostéodirtrophie.

4.3.1.4. Les infections obstétricales

Il s'agit surtout de la métrite, l'endométrite et la brucellose.

4.3.1.5. Les épizooties virales et bactériennes

Les cas les plus fréquents sont la fièvre aphteuse, la dermatose nodulaire, la pneumonie contagieuse du bovin ainsi que la rage canine.

4.3.2. Quelques actions en rapport avec la modernisation de l'élevage

1) Approvisionnement en géniteurs

Pour les bovins, les géniteurs diffusés sont principalement de la race laitière. Il s'agit des taureaux géniteurs frisonnes de races pures ou croisées. Les approvisionnements sont assurés dans la commune en général mais aussi le SAHIWAL par le PRDMR, la FAO et l'ONG italienne CISV.

Cependant, malgré les quelques efforts, le problème de manque de géniteurs améliorés se fait toujours sentir.

2) Insémination artificielle

Dans la commune Nyabikere, l'insémination artificielle est assurée par la DPAE avec le financement du PRDMR/FIDA. Dans la commune, il n'existe pas de centre d'insémination artificielle pouvant satisfaire la demande des éleveurs.

3) Alimentation du bétail

Les animaux sont alimentés par pâturages naturels parce qu'il n'existe pas d'usine de production des aliments pour le bétail, ça existe mais avec une faible quantité de son de riz.

4.3.3. Infrastructures

Les infrastructures d'élevage disponibles à Nyabikere sont : un dipping tank abandonné sur la colline BUTAMENWA ainsi que deux pharmacies vétérinaires au chef-lieu de la commune et à Rugwiza.

4.3.4. Commercialisation

A Nyabikere, il existe une voie de commercialisation des produits d'élevage mais elle ne couvre pas la demande de la population.

4.3.5. Intervenants

Les intervenants dans le secteur de l'élevage en commune Nyabikere sont :

- PRDMR/FIDA qui s'implique dans la modernisation de l'élevage;
- WORLD VISION qui fait le repeuplement des caprins à travers la chaîne de solidarité ;
- CISV qui diffuse surtout les caprins et les bovins ;
- FAO qui s'intéresse à la modernisation de l'élevage.

4.3.6. Les principales contraintes, potentialités et perspectives

1) Les contraintes

- Les produits de l'élevage ne parviennent pas à atteindre les consommateurs suite aux voies de communication non favorables ;
- Manque de moyens financiers et matériels des ménages ;
- L'insuffisance du personnel affecté au secteur de l'élevage.

2) Les potentialités

- La population de la commune est dynamique pour assurer l'élevage ;
- La végétation est luxuriante pendant plusieurs mois de l'année.

3) Les actions à mener

- Recruter les aide-infirmiers vétérinaires pour l'encadrement ;
- Mettre en place des infrastructures multifonctionnelles pour la conservation, la commercialisation des intrants d'élevage ;
- Privilégier les animaux de races améliorées ;
- Réhabiliter les couloirs en tuyaux métalliques d'aspersion et les dipping tank.

CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE

5.1. LA PECHE

La pêche n'est pas pratiquée dans la commune Nyabikere.

5.2. LA PISCICULTURE

5.2.1. Généralités

La pisciculture est une activité qui intéresse la population même si elle connaît beaucoup d'échecs. La pisciculture serait une source de revenus et contribuerait à l'équilibre alimentaire en répondant aux besoins en protéines alimentaires.

La commune de Nyabikere n'a que 10 étangs piscicoles répartis sur trois sites (Nyarunazi, Rugwiza et Butamenwa). Les étangs sont exploités par des associations.

5.2.2. Situation de l'activité piscicole

Tableau 5.1. Répartition des étangs piscicoles dans la commune

| Site | Nombre d'étang | Superficie par étang (m2) | Superficie totale (m2) |
|-----------|----------------|---------------------------|------------------------|
| Nyarunazi | 4 | 500 | 2.000 |
| Rugwiza | 4 | 525 | 2.100 |
| Butamenwa | 2 | 1.000 | 2.000 |
| | | - | - |
| Total | 10 | | 7.120 |

Source : Inspection provinciale service piscicole à Karusi

5.2.3. La production

La production n'est pas satisfaisante par mauvaise alimentation et mauvais entretien mais aussi à cause des voleurs des poissons dans les étangs piscicoles.

| Site | Nombre d'étangs | Production par étang en kg | Production totale en kg |
|-----------|-----------------|----------------------------|-------------------------|
| Nyarunazi | 4 | 160 | 640 |
| Rugwiza | 4 | 160 | 640 |
| Butamenwa | 2 | 160 | 320 |
| Total | 10 | - | 1.600 |

Source : Inspection provinciale des forêts/2005

5.2.4. Principales contraintes, potentialités et actions à mener

1) Contraintes

- Manque d'encadrements formés ;
- Manque d'appui financier et matériel ;
- Le PH acide dans les étangs.

2) Potentialités

Dans la commune Nyabikere, on trouve des marais en nombre suffisant pour l'installation des étangs piscicoles.

3) Actions à mener

- Il faut que les membres des associations qui exploitent les étangs piscicoles soient encadrés et formés ;
- Il faut augmenter et former le personnel de l'encadrement piscicole ;
- Il faut envisager d'associer la pisciculture à l'élevage des bovins, ovins, caprins et volailles pour que les poissons bénéficient de la matière fécale ;
- Il faut modifier le PH acide dans les étangs par le chaulage.

CHAPITRE VI. FORETS

6.1. GENERALITES

La commune Nyabikere dispose d'une grande superficie appartenant au parc naturel de la Ruvubu.

Comme les autres communes de la province Karusi, la commune Nyabikere a été aussi secouée par la crise de 1993, faisant ainsi disparaître les boisements naturels et artificiels. Le regroupement de la population dans des sites, a entraîné la destruction des boisements par la recherche du bois de chauffage. Les travaux de réhabilitation des infrastructures ont coupé d'une façon inhabituelle du bois. Une nouvelle politique du reboisement s'avère nécessaire pour restaurer l'équilibre environnemental. Ce déséquilibre écologique commence à se manifester par les perturbations climatiques.

6.2. BOISEMENTS NATURELS

La commune Nyabikere connaît deux régions naturelles qui sont le Buyogoma et le Kirimiro. Dans la partie de Buyogoma se trouve 500 ha de forêts appartenant au parc national de la Ruvubu, colonisé par des essences sauvages caractéristique des savanes du Buyogoma.

Tableau 6.1. : Inventaire des boisements naturels

| Colline | Superficies en ha | Type d'essences prédominantes |
|-----------|-------------------|---|
| Nyarunazi | 150 | 1. Parinari excelsa 2. Entada abyssinica 3. Syzygium parvifolium 4. Bridelia atroviridis |
| Nyenzi | 350 | 1. Parinari excelsa 2. Entada abyssinica 3. Syzygium parvifolium 4. Bridelia atroviridis |

Source : Inspection provinciale des forêts/2005

6.3. BOISEMENTS ARTIFICIELS

Tableau 6.2. : Inventaire des boisements artificiels

| Colline | Propriétaires du boisement en ha | | | | Superficie en ha | Type d'essence |
|--------------|----------------------------------|-----------|------------|--------------|------------------|----------------|
| | Etat | Communal | Individus | Collectivité | | |
| Mazita | 106,5 | 16 | 25 | 2,5 | 149 | Eu+call+grev |
| Gatonde | 22 | 4 | 28 | 5 | 59 | Eu+grev |
| Rugwiza | 12 | 9 | 29 | 2 | 52 | Eu+call+grev |
| Butamenwa | - | - | 41 | 10 | 51 | Eu+call+grev |
| Ruvumu | - | 4 | 32 | - | 36 | Eu+call |
| Maramvya | - | - | 33 | 6 | 39 | Eu+grev |
| Taba | - | 9 | 36 | 3 | 48 | Eu+grev |
| Ngugo | - | - | 44 | - | 44 | Eu+grev |
| Nyenzi | - | 2 | 27 | 3 | 32 | Eu+grev |
| Rwandagaro | - | 1 | 20 | 2 | 23 | Eu+grev |
| Rvumu | - | 2 | 30 | - | 32 | Eu+call+grev |
| Ruhuma | 36 | 6 | 24 | - | 68 | Eu+grev |
| Masama | - | 8 | 23 | - | 31 | Eu+grev |
| Total | 176,5 | 60 | 392 | 33,5 | 662 | - |

Source : Inspection provinciale des forêts/2005

Les boisements artificiels existent dans la commune Nyabikere depuis la colonisation jusqu'à nos jours. On observe que les hautes montagnes ont de plus grandes superficies boisées comme Mazita. Les boisements sont dominés en général par les eucalyptus.

6.4. PRODUCTION DES PLANTS FORESTIERS

En 2005, le programme PRDMR du FIDA a produit 49.765 nouveaux plants forestiers alors que le CISV en a produit 243.892.

Les plants produits sont à prédominance agro-forestiers. Ils ont été distribués à la population pour les planter dans leurs propres propriétés car on a constaté que les boisements communaux ou domaniaux ne sont pas toujours protégés contre les feux de brousses. Par ailleurs, ces plants produits devraient être essentiellement plantés en association avec les cultures.

6.5.TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS

Les unités de transformation des produits forestiers sont rares en commune Nyabikere. Les unités de transformation sont essentiellement la scierie artisanale, la menuiserie, la fabrication du charbon. Le marché d'écoulement reste local.

Tableau 6.3. : Unités de transformation artisanale

| Colline | Unités de transformation | | |
|-----------|--------------------------|------------|------------------------|
| | Scierie artisanale | Menuiserie | Fabrication du charbon |
| Maramvya | 1 | - | - |
| Ngugo | - | 3 | - |
| Butamenwa | - | 2 | - |
| Rugwiza | - | 2 | 4 |
| Masama | - | 2 | - |
| Nyarunazi | - | 2 | 2 |
| Gatonde | - | 1 | - |
| Ruhuma | - | 2 | - |
| Total | 1 | 14 | 6 |

Source : Inspection provinciale des forêts/2005

6.6.AGROFORESTERIE

L'agroforesterie pratiquée en commune Nyabikere est guidée par les objectifs suivants :

- Alimentation de l'homme
- Le bois de chauffage
- Le fourrage pour le bétail
- Le bois de construction et d'artisanat
- La conservation des sols et des eaux
- L'augmentation de la fertilité et amélioration des sols
- La meilleure intégration de l'élevage pour obtenir du fumier.

Les essences fréquentes utilisées sont : Grévillea, Cedrella, Leucaena, Calliandra, Mesopsis, Cassia, Pois cajan, Avocatier, Papayer, Goyavier, Agrumes, Manguiers, Avocats, Ficus.

6.7.INTERVENANTS

Les intervenants dans le domaine de la foresterie dans la commune Nyabikere sont le FIDA à travers le programme PRDMR ainsi que le CISV. Ils interviennent en disponibilisant les intrants et en encourageant les groupements producteurs des plants forestiers. Le WV intervient aussi dans la multiplication des plants agroforestiers.

6.8.CONTRAINTES, POTENTIALITES ET ACTIONS A MENER

1) Contraintes

- La population a toujours tendance à défricher dans le périmètre du parc national pour y installer des cultures vivrières ;
- Les feux de brousse ;
- Les coupes illicites ;
- Le manque de moyens financiers et matériel ;
- La faible connaissance des aspects environnementaux ;
- Le manque des intrants forestiers surtout les semences de qualité ;
- Les codes forestiers et de l'environnement ne sont pas actualisés et vulgarisés.

2) Potentialités

- La commune dispose d'un technicien agronome, un technicien forestier et des assistants agricoles dans chaque zone ;
- Les espaces à reboiser sont disponibles ;
- Le climat est favorable à la plantation des arbres ;
- La main d'œuvre est disponible à bas marché.

3) Actions à mener

- Vulgariser la gestion des forêts et boisements ;
- Actualiser et disponibiliser le code forestier et de l'environnement ;
- Renforcer la protection des forêts naturelles surtout le parc des forêts artificielles ;
- Disponibiliser les espaces à reboiser ;
- Appuyer les encadreurs forestiers matériellement et financièrement, avec aussi des formations ;
- Promouvoir l'intégration de l'agro-foresterie ;
- Impliquer l'administration à la base dans la sensibilisation sur le reboisement et la protection de l'environnement.

CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

Il n'y a pas d'industrie dans la dans la commune de Nyabikere.

7.2. ARTISANAT

Dans la commune de Nyabikere, le secteur artisanal existe, mais il n'est pas assez développé. Seuls l'artisanat de production et l'artisanat de service existent dans cette commune. Les produits issus de ce genre d'activités occasionnent des fonds nécessaires à la survie de la population car ils sont vendus localement par des personnes démunies surtout dans les secteurs de la poterie et de la forge.

7.2.1. Artisanat de production

Ce type d'artisanat concerne les ateliers de menuiserie, la tuilerie, la briqueterie, la poterie, la forge, la vannerie et le tissage. Ces associations sont encadrées par l'ONG CISV. La forge, la poterie, la vannerie et le tissage sont beaucoup moins développés car les artisans ne sont pas appuyés.

7.2.2. Artisanat de service

Dans la commune de Nyabikere, l'artisanat de service est exercé par les taxis vélo et certains réparateurs de radio, de montres, des véhicules et des motos.

7.2.3. Contraintes, potentialités, actions à mener

1) Contraintes

- Absence de marchés d'écoulement ;
- Manque de moyens financiers pour développer le secteur artisanal ;
- Peu d'intervenants dans le secteur artisanal ;
- Accès difficile des artisans au micro-crédit ;
- Manque d'encadrement des artisans.

2) Potentialités

- Présence de la matière première
- Présence de certains intervenants qui veulent intervenir dans le secteur ;
- Octroi des micro-crédits.

3) Action à mener

- Réhabiliter les écoles à enseignement des métiers ;
- Faciliter l'accès aux micro-crédits des artisans ;
- Renforcer les capacités des artisans existants ;
- Développer le secteur artisanal car la surface cultivable devient de plus en plus insuffisante.

CHAPITRE VIII. GEOLOGIE, MINES ET MINERAIS

Les ressources minérales mises en évidence lors des différents travaux de prospection et d'exploration attestent l'existence des gisements de Nickel dans la commune Nyabikere.

Les formations géologiques de la province Karusi comprennent des formations du quaternaire, le Burundien et les intrusions plutoniques.

Le quaternaire est caractérisé par des alluvions de fond des vallées.

Le Burundien comprend le Burundien moyen et le Burundien inférieur.

Le Burundien moyen est constitué des formations de Nyagihanda, Nyagisumo et de Bugenyuzi.

La formation de Bugenyuzi est une importante formation quartzitique de couleur gris clair à grain moyen à fin, d'une puissance de 1360 m.

Le Burundien inférieur comprend la formation de Nyabikere et la formation de Ruvubu.

La formation de Nyabikere est une succession de schistes bien stratifiés de couleur gris verdâtre à jaune parfois rose.

La formation de la Ruvubu est constituée de schistes gris, parfois rouges, jaunes ou mauves, bien lités. Les intrusions plutoniques sont constituées du granite de Karusi et du massif ultrabasique et basique minéralisé en nickel de Nyabikere.

8.1. SITUATION DE LA RECHERCHE GEOLOGIQUE ET MINIERE

8.1.1. Données issues de la cartographie

Divers travaux de recherche et de prospection géologique, à savoir la cartographie, la géochimie et la géophysique en certains endroits, ont eu lieu et ont abouti aux données qui suivent d'après la Direction Générale de la Géologie et Mines (DGGM) en collaboration avec le Musée Royal pour l'Afrique central (M.R.A.C) .

Tableau 8.1. : Résultats des travaux de la cartographie effectués par le Musée Royal pour l’Afrique Centrale (MRAC) de Belgique de 1969 à 1986

| Année | Exécution | Contenu des cartes | | |
|-------|-----------|---|-----------------|--------------------|
| | | Formation | Minéralisations | Lieu |
| 1969 | MRAC | Roches basiques et ultrabasiques Pegmatites Granites quartzites, schistes | Ni, Cu, Co | Nyabikere |
| 1986 | DGC | | Sn, Nb, Mo | |
| | MRAC | Tourbes | | Vallées de Ndurumu |
| | DGCM | | | |

Source : Direction Générale de la Géologie et Mines/2005

8.1.2. Données issues de la prospection géochimique

Le travail qui a été réalisé par le Bureau de la Recherche Géologique et Minière de France (BRGM) de 1977 à 1984 a révélé la prédominance d’éléments chimiques suivants : Ni, Cu, Co.

Tableau 8.2. Résultats des travaux de prospection géochimique effectués par le PNUD et la DGGM

| Commune | Colline | Anomalie retenues après géochimique régionale | Anomalies contrôles | Anomalies confirmés |
|-----------|---------|---|---------------------|---------------------|
| Nyabikere | Rango | Ni-Cu-Co | Ni-Cu-Co | Ni-Cu-Co |
| Nyabikere | Shombo | Ni-Cu-Co | Ni-Cu-Co | Ni-Cu-Co |
| Nyakibere | Taba | Ni-Cu-Co | Ni-Cu-Co | Ni-Cu-Co |

Source : Direction de la Géologie/2005

8.1.3. Données issues de la prospection géologie et minière

Les divers travaux de prospection géologie ont abouti à la découverte de certains indices de minéralisation ci-après :

Tableau 8.3. Résultats issus des travaux de prospection géologique

| Commune | Colline | Anomalies confirmées | Indices de minéralisation |
|-----------|---------|----------------------|---------------------------|
| Nyabikere | Tabu | Ni-Cu-Co | Ni |
| Nyabikere | Ranga | Ni-Cu-Co | Ni |

Source : Direction de la Géologie/2005

8.2. LOCALISATION DES GISEMENTS DECOUVERTS

Des travaux de détails menés sur les indices de minéralisation ont abouti à la découverte des gisements de minéraux métalliques de Nyabikere et du gisement de tourbes dans la vallée de Ndurumu.

Tableau 8.4. : Localisation des gisements dans la commune de Nyabikere

| Commune | Colline | Gisement découvert | Réserves estimées | Teneur |
|-----------|----------------|--------------------|-------------------|--------|
| Nyabikere | Tabu | Ni | 46.401.065 T | 0,8 % |
| Nyabikere | Ranga | Ni | | |
| | Vallée Ndurumu | Tourbe | | |

Source : Direction de la Géologie/2005

8.3.CONTRAINTE AU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER

Les gisements découverts à Nyabikere (Ni) et dans la vallée de Ndurumu (tourbes) exigent de lourds investissements pour leur mise en valeur. Les contraintes sont notamment :

- Manque de financements pour des recherches détaillées et diversifiées ;
- Manque d'infrastructures (énergie électrique, routes, ...) et la situation politique et sécuritaire instable qui découragent les investisseurs étrangers ;
- Enclavement de la commune Nyabikere (du pays en général) qui pourrait rendre nos produits moins compétitifs.

8.4. PROSPECTION D'AVENIR

La commune Nyabikere dispose du gisement de Nickel et celui de la Ndurumu dans la vallée de la Ndurumu. L'exploitation de ces gisements n'est pas pour bientôt, les études de ces derniers sont restées au stade de reconnaissance. Ces gisements de Nyabikere n'enregistrent pas actuellement de demande de permis de recherche par les investisseurs. La commune ne devra compter que sur du matériel de construction dans un proche avenir.

CHAPITRE IX. ENERGIE

9.1. GENERALITES

La commune Nyabikere est alimentée en énergie électrique. C'est la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales qui se charge de la gestion de l'électricité et des infrastructures électriques.

Tableau 9.1. : Situation de la desserte en énergie par la DGHER

| Désignation de la ligne | Nombre de transformateurs | Nom du centre éclairé | Nombre de branchements | Consommation moyenne en KW |
|-------------------------|---------------------------|-----------------------|------------------------|----------------------------|
| Bugenyuzi | 1x 50 KVA | Nyabikere | 75 | |

Source :

Le nombre de branchements s'élève à 75.

9.2. BESOINS

Les besoins à Nyabikere se font remarquer dans les ménages qui avoisinent le chef-lieu de la commune, dans les établissements scolaires et dans d'autres ateliers de soudure ou de menuiserie.

9.3. INTERVENANTS

A Nyabikere, c'est la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales qui intervient dans le domaine de l'énergie.

9.4. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET ACTION A MENER

1) Contraintes

- Les ressources financières limitées de la DGHER ne lui permettent pas d'électrifier tous les centres et autres infrastructures socio-économiques qui ont besoins d'électricité ;
- Le nombre de raccordement reste limité à cause de la pauvreté de la population.

2) Potentialités

Existence de l'énergie électrique dans la commune pour le développement de la commune.

3) Actions à mener

- Promouvoir l'utilisation de système solaire photovoltaïque dans les ménages ruraux aux moyens de formation ;
- Electrification de tous les centres ruraux et autres infrastructures d'intérêt général (centre Rugwiza) ;
- La multiplication des centres à éclairé (Maramvya, rugwiza).

CHAPITRE X. COMMERCE ET SERVICES

10.1. COMMERCE

10.1.1. La situation commerciale en général

Le secteur commercial en commune Nyabikere a été sérieusement perturbé par la crise. Un bon nombre de boutiques et centres de négoce ont été détruits et pillés.

Tableau 10.1. : Effectif des opérateurs dans le commerce formel (2005)

| Commune | Nombre de grossistes | | | Nombre de boutiques et détaillants | | | Nombre de détaillants cabaret « BI » | | | Nombre de détaillants cabaret « BL » | | | Nombre de détaillants restaurant | | | Nombre de personnes dans le formel |
|--------------|----------------------|----------|-----------|------------------------------------|----------|------------|--------------------------------------|----------|-----------|--------------------------------------|----------|------------|----------------------------------|-----------|------------|------------------------------------|
| | H | F | T | H | F | T | H | F | T | H | F | T | H | F | T | |
| Bugenyuzi | - | - | - | 87 | - | 87 | 4 | - | 4 | 100 | - | 100 | 31 | - | 31 | 222 |
| Buhiga | 10 | 1 | 11 | 152 | - | 152 | 11 | - | 11 | 97 | 3 | 100 | 7 | 13 | 20 | 294 |
| Gihogazi | - | - | - | 50 | - | 50 | 5 | - | 5 | 120 | - | 120 | 20 | - | 20 | 195 |
| Gitaramuka | - | - | - | 48 | - | 48 | 2 | - | 2 | 122 | 2 | 124 | 7 | 13 | 20 | 194 |
| Mutumba | - | - | - | 67 | 1 | 68 | 4 | - | 4 | 86 | - | 86 | 19 | 4 | 23 | 181 |
| Nyabikere | 3 | - | 3 | 35 | 2 | 37 | 3 | - | 3 | 34 | - | 34 | 16 | 3 | 19 | 96 |
| Shombo | - | - | - | 28 | 3 | 31 | 2 | - | 2 | 106 | 1 | 107 | 6 | 3 | 9 | 149 |
| Total | 13 | 1 | 14 | 467 | 6 | 473 | 31 | - | 31 | 665 | 6 | 671 | 106 | 36 | 142 | 1331 |

Source : Collecte de données/2006 ; BI=Bière Industrielle BL=Bière Locale

Les femmes sont plus ou moins représentées dans les restaurants.

Tableau 10.2. : Infrastructures commerciales

| Commune | Marchés | | Magasins et boutiques | | Dépôts | Total |
|--------------|----------|--------------|-----------------------|-----------------|-----------|------------|
| | Aménagés | Non aménagés | Denrées alimentaires | Autres produits | | |
| Bugenyuzi | - | 2 | 88 | 31 | 2 | 123 |
| Buhiga | - | 4 | 152 | 20 | 11 | 187 |
| Gihogazi | - | 5 | 50 | 20 | 1 | 76 |
| Gitaramuka | - | 4 | 48 | 20 | 1 | 73 |
| Mutumba | - | 3 | 68 | 23 | - | 94 |
| Nyabikere | - | 3 | 37 | 19 | 2 | 61 |
| Shombo | - | 4 | 31 | 9 | - | 44 |
| Total | | 25 | 474 | 142 | 17 | 658 |

Source : Collecte de données/2006

10.1.2. Contraintes, potentialités et actions à mener

1) Contraintes

- Désorganisation du circuit de distribution ;
- Faible niveau de revenu des ménages ;
- Accès au crédit des petites commerçants qui restent difficiles ;
- Taux élevé d'intérêt bancaire.

2) Potentialités

- Tous les centres de négoce sont fonctionnels ;
- La commune est proche de la province Gitega pour s'approvisionner.

3) Actions à mener

- Réhabiliter les infrastructures commerciales et redynamiser les centres de négoce ;
- Développer les activités commerciales par la stabilisation des prix ;
- Eveiller l'esprit de commerce ;
- Créer un fond spécial d'aide et d'appui aux commerçants ;
- Construire d'un marché moderne.

10.1.3. Transport et communication

10.1.3.1. Transport

10.1.3.1.1. Généralités

Dans la commune de Nyabikere, il y a deux types de transports qui sont le transport des marchandises et des biens et le déplacement des personnes. Le transport des marchandises et des biens se fait soit par portage, soit par les moyens de transport (bicyclettes, camionnettes, camions), le déplacement de personnes se fait par des bicyclettes, des motocyclettes, des camionnettes, des voitures et des jeeps. Ces moyens de transport sont facilités par 3 catégories de routes qui sont les routes provinciales, les routes communales et les pistes rurales.

10.1.3.1.1. Situation des différentes routes de la commune

Dans la commune Nyabikere, on a des routes provinciales, des routes communales et les pistes rurales. Le tableau qui suit, montre les caractéristiques essentielles de ces routes (nom du tronçon, longueur, revêtement, état de la route).

Tableau 10.1.: Routes provinciales

| Tronçons | Longueur en km | Nature du revêtement | Etat |
|--------------------|----------------|---------------------------|---------|
| Maramvya-Nyabikere | 7,00 | Terre entérique compactée | Mauvais |
| Nyabikere-Gatonde | 13,00 | Terre entérique compactée | Mauvais |

Source : Collecte de données 2005

Tableau 10.2. : Routes communales

| Tronçons | Longueur en km | Nature du revêtement | Etat de la route |
|-------------------------------|----------------|-----------------------------|------------------|
| Nyabikere-Zanandore-Butamenwa | 2,40 | Terre latéritique compactée | Bon |
| Butamenwa-Maziza | 6,70 | Terre latéritique compactée | Bon |
| Nyabikere-Masoma-Rugwiza | 13,5 | Terre latéritique compactée | Mauvais |
| Nyabikere-Rwandagaro | 3,00 | Terre latéritique compactée | Mauvais |
| Nyabikere-Ruhuma | 1,80 | Terre latéritique compactée | Mauvais |
| Maramvya-Rwandagaro | 1,30 | Terre latéritique compactée | Mauvais |
| Maramvya-Nyarunazi | 4,00 | Terre latéritique compactée | Mauvais |
| Gatone-Nyenzi-Taba | 6,50 | Terre latéritique compactée | Mauvais |
| Total | 39,20 | | |

Source : Collecte de données 2005

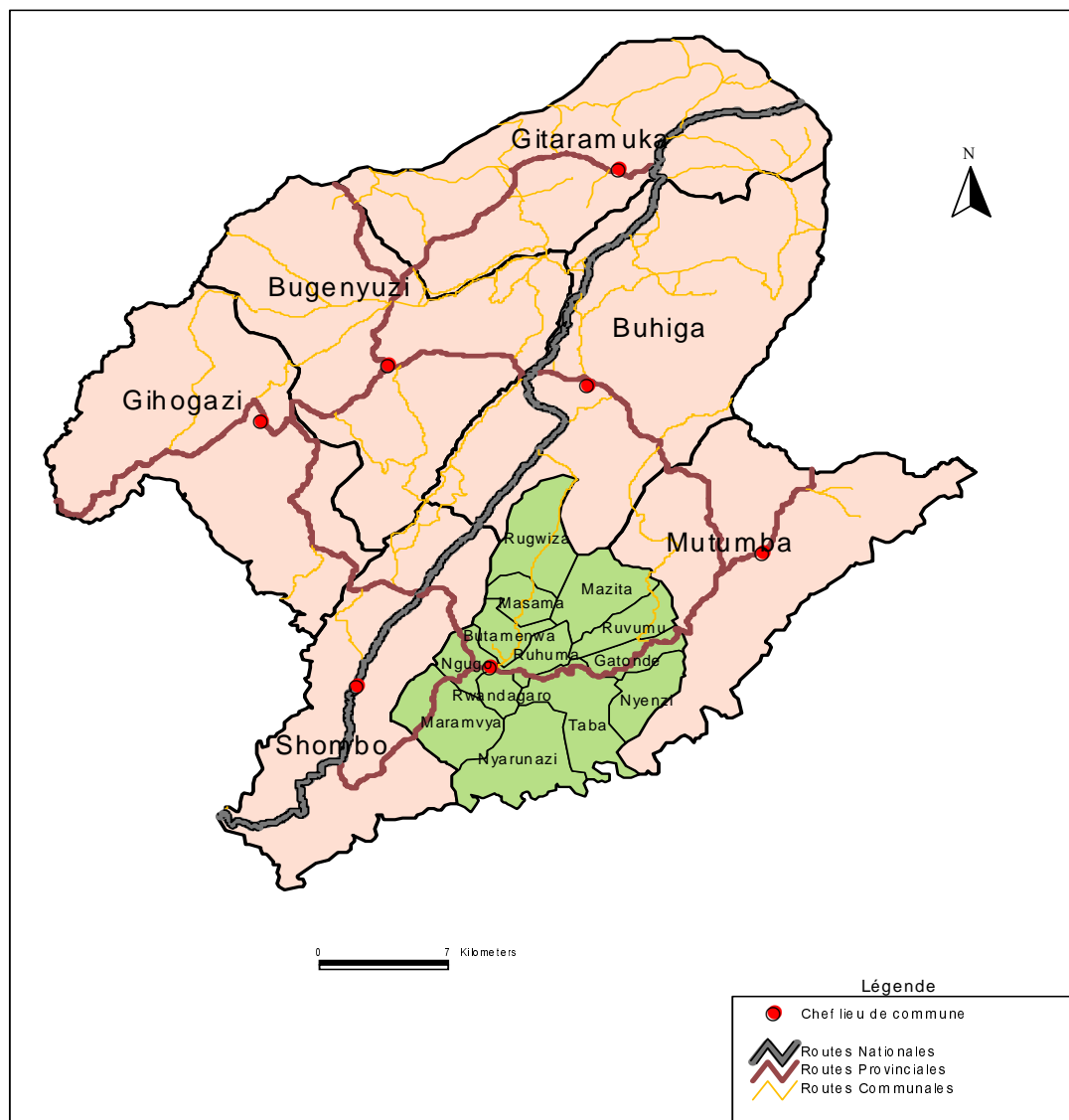
Tableau 10.3. Pistes rurales

| Commune | Nombre de Pistes | Long. (km) | Nature du revêtement | Etat des Pistes | Causes |
|------------------|------------------|------------|----------------------|----------------------|--------------------|
| Bugenyuzi | 26 | 102,80 | Terre non compactée | Mauvais (en général) | Manque d'entretien |
| Buhiga | 23 | 73,20 | Terre non compactée | Mauvais (en général) | |
| Gihogazi | 26 | 76,00 | Terre non compactée | Mauvais (en général) | |
| Gitaramuka | 14 | 109,90 | Terre non compactée | Mauvais (en général) | |
| Mutumba | 18 | 19,70 | Terre non compactée | Mauvais (en général) | |
| Nyabikere | 22 | 95,80 | Terre non compactée | Mauvais (en général) | |
| Shombo | 20 | 57,60 | Terre non compactée | Mauvais (en général) | |
| Total / Province | 149 | 535,00 | - | - | |

Source : Collecte de données 2005

10.1.3.2. Postes et télécommunication

La seule voie de communication est le téléphone mobile (ONAMOB). Les téléphones fixes ont dû fonctionner pendant quelques temps mais ils sont momentanément interrompus. Dans les centres de santé, on utilise les phonies pour la communication. La commune Nyabikere n'a ni faxe, ni bureau postal. ONAMOB fonctionne à 30% ; il faut alors multiplier les réseaux.



10.1.3.2. Intervenants

Les intervenants dans le secteur du transport sont : l'administration locale pour les routes communales et les pistes rurales, l'ONGs italienne CISV et l'administration pour les routes provinciales et communales.

10.1.3.3. Contraintes, potentialités et actions à mener

a) Contraintes

- Les véhicules de transport sont insuffisants ;
- Il y a manque des pièces de rechange.

b) Potentialités

- Main d'œuvre abondante pour l'entretien des routes ;
- Présence des ONGs dans le secteur.

c) Actions à mener

- Réhabiliter les tronçons Maramvya – Nyabikere - Gatonde; Gatonde-Nyenzi-Taba; Cintama-Ndago – Nyabikere et Taba-Nyarumazi-Maramvya.

10.2. SERVICES

10.2.1. Les institutions financières

Au niveau des institutions financières, la commune Nyabikere a les COOPEC mais ne dispose pas de compagnie d'assurance.

10.2.2. Tourisme

La commune Nyabikere ne dispose ni d'un site historique ni d'un seul hôtel.

CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE

11.1. SITUATION ACTUELLE DE L'ACTION SOCIALE

Dans la commune Nyabikere , les besoins de protection sociale restent encore très énormes même si le Ministère ayant l'action sociale dans ses attributions et ses partenaires ne cessent de fournir des efforts louables via le centre de développement familial (CDF) de Karusi. En plus des intervenants du CDF, d'autres ONGs comme World Vision, Caritas, MSF Belgique, Christian Aid etc... contribuent dans l'assistance aux personnes vulnérables.

11.1.1. Situation des enfants en difficultés et des orphelins de la commune Nyabikere

Les mesures et actions de protection des différentes catégories d'enfants en difficultés ne sont pas très perceptibles en commune Nyabikere. Elles devraient consister à permettre à ces nécessiteux de jouir de leurs droits aux soins de santé, à la protection, au logement, à l'alimentation décente, à l'éducation, et à la formation professionnelle.

Tableau 11.1 : Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans la province Karusi.

| Commune | Nombre d'enfants sinistrés de guerre | Nombre d'enfants de la rue | Nombre d'enfants dans la rue | Nombre d'enfants orphelins de père et de mère | | | Nombre d'enfants chefs de ménages | Nombre d'enfants indigents |
|------------------------|--------------------------------------|----------------------------|------------------------------|---|------------|-------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| | | | | De guerre | Du Sida | De mort naturelle | | |
| Bugenyuzi | 1409 | 0 | 58 | 212 | 60 | 528 | 1200 | 3431 |
| Buhiga | 1016 | 120 | 75 | 126 | 25 | 412 | 155 | 2955 |
| Gihogazi | 1410 | - | - | 166 | 2 | 288 | 188 | 1410 |
| Gitaramuka | 877 | 242 | 388 | 286 | 22 | 288 | 370 | 954 |
| Mutumba | 287 | - | - | 61 | 28 | 159 | 247 | 3915 |
| Nyabikenke | 460 | 110 | 32 | 70 | 43 | 166 | 713 | 547 |
| Shombo | 301 | 58 | - | 300 | 16 | 162 | 145 | 1.112 |
| Total/ Province | 5760 | 530 | 553 | 1221 | 196 | 2003 | 2618 | 14324 |

Source : Données recueillies par les animateurs sociaux du CDF auprès de l'administration locale en 2005

11.1.2 Situation des victimes de violences

Dans la commune de Mutumba les victimes de violences déclarées ne sont pas très nombreuses. Il y en a peut être qui ne sont pas déclarées car la culture burundaise ne permet pas aux Burundaises de dénoncer ce genre de faits.

Tableau 11.2. : Situation des victimes de violence

| Commune | Nombre de viols recensés | | | | | Nombre de viols pris en charge | | | | |
|--------------------|--------------------------|--------|-----------|---------|--------|--------------------------------|--------|-----------|---------|--------|
| | Femmes | Filles | Fillettes | Garçons | Hommes | Femmes | Filles | Fillettes | Garçons | Hommes |
| Bugenyuzi | 7 | 6 | 4 | - | - | 3 | 3 | 2 | - | - |
| Buhiga | 22 | 10 | 8 | - | - | 15 | 6 | 8 | - | - |
| Gihogazi | - | 3 | - | - | - | - | 3 | - | - | - |
| Gitaramuka | 6 | 4 | 2 | - | - | 5 | 4 | 2 | - | - |
| Mutumba | 3 | 2 | 2 | - | - | - | 1 | - | - | - |
| Nyabikere | 1 | 1 | - | - | - | 1 | 1 | - | - | - |
| Shombo | - | 2 | - | - | - | - | 2 | - | - | - |
| Total/ Province | 32 | 28 | 16 | - | - | 24 | 20 | 12 | - | - |

11.1.3 Situation des veuves, mères célibataires et des indigents

Dans la commune Nyabikere, les indigents sont très nombreux car il y a beaucoup de ménages déplacés et rapatriés.

Tableau 11.3. : Situation des veuves, mères célibataires et indigents

| Commune | Nombres de veufs appuyés | | | Nombres de veufs à appuyer | | | Nombre de mères célibataires | Nombre d'indigents | | |
|----------------------------|--------------------------|-------------|-------------|----------------------------|-------------|-------------|------------------------------|--------------------|--------------|--------------|
| | H | F | T | H | F | T | | H | F | T |
| Bugenyuzi | 23 | 204 | 227 | 537 | 733 | 1264 | 310 | 2141 | 3373 | 5514 |
| Buhiga | 19 | 78 | 97 | 302 | 1927 | 2229 | 521 | 1261 | 9069 | 10330 |
| Gihogazi | 7 | 1239 | 1309 | 116 | 1239 | 1355 | 182 | 111 | 1052 | 1163 |
| Gitaramuka | - | - | - | - | - | - | 70 | 980 | 1400 | 2380 |
| Mutumba | 151 | 803 | 954 | 163 | 422 | 585 | 156 | 1513 | 1674 | 3187 |
| Nyabikere | 325 | 673 | 998 | 389 | 83 | 1201 | 151 | 1.582 | 1.815 | 3297 |
| Shombo | 168 | 1.016 | 1184 | 207 | 1442 | 1649 | 202 | 3184 | 2739 | 5768 |
| Total/ Province | 693 | 4013 | 4769 | 1708 | 6576 | 8283 | 1592 | 10772 | 21122 | 31639 |

Source : Données recueillies auprès de l'administration locale par les animateurs communaux de CDF/2005

11.1.4. Situation des personnes handicapées

Tableau 11.4. : Situation des handicapés

| Commune | Viols | | | Guerre | | | Violences familiales | | | De naissance | | | Accidents | | | Autres | | | Total T Général |
|--------------------|-------|----|----|--------|----|-----|----------------------|-----|-----|--------------|-----|-----|-----------|----|-----|--------|-----|-----|-----------------------|
| | H | F | T | H | F | T | H | F | T | H | F | T | H | F | T | H | F | T | |
| Bugenyuzi | 27 | 8 | 35 | 21 | 11 | 32 | 1 | 48 | 49 | 38 | 20 | 58 | 4 | 19 | 23 | 17 | 58 | 75 | 544 |
| Buhiga | - | - | - | 7 | 1 | 8 | - | 5 | 5 | 9 | 1 | 10 | 6 | 5 | 11 | 16 | 1 | 17 | 51 |
| Gihogazi | - | - | - | 5 | 4 | 9 | - | - | - | 2 | 1 | 3 | 8 | 3 | 11 | 7 | 14 | 21 | 48 |
| Gitaramuka | - | 1 | 1 | 8 | 3 | 11 | 8 | 8 | 16 | 1 | 1 | 2 | 6 | 4 | 10 | 4 | 2 | 6 | 46 |
| Mutumba | - | - | - | 10 | 24 | 34 | 31 | 57 | 88 | 69 | 111 | 180 | 40 | 19 | 59 | 52 | 43 | 95 | 486 |
| Nyabikere | - | - | - | 59 | 35 | 94 | - | - | - | 73 | 61 | 134 | 30 | 18 | 48 | 19 | 8 | 27 | 303 |
| Shombo | 0 | 7 | 7 | 19 | 12 | 31 | - | 61 | 61 | 19 | 11 | 30 | 11 | 11 | 22 | 99 | 38 | 281 | 148 |
| Total/ Province | 27 | 16 | 43 | 129 | 90 | 219 | 40 | 179 | 219 | 211 | 206 | 417 | 105 | 79 | 184 | 214 | 164 | 310 | 1759 |

11.1.5. Contraintes, potentialités et perspectives

1) Les contraintes

- Les principales contraintes sont d'ordre financier car il y a très peu d'intervenants en action sociale ;
- Pas de structure publique qui s'occupe des handicapés ;
- Pas d'écoles spécialisées pour enseigner les handicapés ;
- Les statistiques sur les effectifs des handicapés ne sont pas actualisées.

2) Les potentialités

- Les ressources humaines sont disponibles ;
- La volonté des groupes cibles d'apprendre pour se prendre en charge ;
- Les terrains pour la construction des infrastructures sont disponibles.

3) Les perspectives

- Faire un recensement systématique de tous les groupes cibles ;
- Construire et équiper des centres socio-éducatifs au niveau de chaque zone ;
- Créer un cadre de coordination des intervenants dans ce domaine ;
- Construire un centre d'enseignement spécialisé pour les handicapés ;
- Créer un service de prise en charge psychosociale des victimes de violences.

1.2. REINSERTION, REINTEGRATION ET REHABILITATION

Les rapatriés et les déplacés constituent deux groupes sociaux dont les biens ont été emportés par la crise socio-politique qui a frappé le Burundi depuis octobre 1993. Ces personnes sinistrées ont besoin de l'assistance humanitaire d'urgence (alimentation, soins médicaux, logement, scolarisation des enfants) et de la réinsertion socio-économique et de la réinstallation définitive dans les milieux d'origine. Elles ont donc besoin d'être assistées en intrants agricoles et en bétail pour pouvoir se prendre en charge une fois retournées sur leurs collines. Le tableau ci-dessous donne la situation des déplacés et des rapatriés en province Karusi.

Tableau 11.5. : Situation des sinistrés de guerre

| Commune | Nombre total des sites déplacés | Ménages déplacés | Nombre des déplacés | Nombre de rapatriés | Source d'eau | | Latrines modernes | Latrines traditionnelles | Latrines temporaires |
|--------------|---------------------------------|------------------|---------------------|---------------------|--------------|----------|-------------------|--------------------------|----------------------|
| | | | | | F | NF | | | |
| Bugenyuzi | 1 | 18 | 18 | - | - | - | - | - | - |
| Buhiga | 2 | 2588 | 13269 | 1 | - | - | - | 1215 | 4 |
| Gihogazi | 1 | 26 | 99 | - | - | - | - | - | - |
| Gitaramuka | 3 | 294 | 1164 | 27 | - | - | - | - | - |
| Mutumba | 1 | 61 | 100 | - | - | - | - | - | - |
| Nyabikere | 1 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Shombo | 1 | 138 | 420 | 2 | 7 | 0 | 40 | 12 | 587 |
| Total | 10 | 3125 | 15070 | 30 | 7 | 0 | 40 | 1227 | 591 |

Source : Chefs de sites des déplacés/2005

Les données actualisées des rapatriés de la province de Karusi sont données par le HCR comme le montre le tableau suivant :

Tableau 11.6. : Situation des rapatriés spontanés et facilités par le HCR en province de Gitega

| Commune | Rapatriés facilités | Rapatriés spontanés | Total | Total | Total | Total | Total | Total |
|--------------|---------------------|---------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| | 2006 | 2006 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 | 2002-2006 |
| Bugenyuzi | 60 | 0 | 60 | 556 | 1124 | 969 | 263 | 2972 |
| Buhiga | 69 | 0 | 69 | 737 | 895 | 318 | 330 | 2349 |
| Gihogazi | 185 | 1 | 186 | 1520 | 1581 | 1584 | 532 | 5403 |
| Gitaramuka | 50 | 0 | 50 | 1297 | 1776 | 116 | 323 | 3562 |
| Mutumba | 21 | 0 | 21 | 125 | 169 | 134 | 119 | 568 |
| Nyabikere | 6 | 0 | 6 | 95 | 244 | 461 | 192 | 998 |
| Shombo | 16 | 0 | 16 | 33 | 136 | 328 | 123 | 636 |
| Total | 407 | 1 | 408 | 4363 | 5925 | 3910 | 1882 | 16488 |

Source : Données récoltées par le HCR/Burundi en Juillet 2006/Rapports du HCR entre 2002-2006

11.3. HABITAT

11.3.1. Situation actuelle de l'habitat

11.3.1.1. Le type d'habitat rencontré

11.3.1.1.1. Habitat regroupé

Il est rencontré au chef-lieu de la commune Nyabikere et dans le site des déplacés de la même commune. C'est un habitat qui est un peu amélioré par rapport à l'habitat de la campagne.

11.3.1.1.2. Habitat dispersé

C'est un type d'habitat le plus fréquent dans la commune de Nyabikere. Il est éparpillé sur les collines et abrite la population composée d'agriculteurs et éleveurs.

11.3.1.2. Qualité de l'habitat

Tableau 11.7. : Nombre de maisons par type de mur en 2005

| Communes | Nombre de maisons par type de mur | | | | | |
|--------------|-----------------------------------|----------------|-------|----------------|----------------|-------|
| | Groupé | | | Dispersé | | |
| | Briques cuites | Briques adobes | Pisé | Briques cuites | Briques adobes | Pisé |
| Bugenyuzi | 42 | 1.256 | 142 | 10 | 6.680 | 8.351 |
| Buhiga | 1.781 | 3.042 | 6.807 | 738 | 5.003 | 8.909 |
| Gihogazi | 15 | 945 | 202 | 8 | 800 | 325 |
| Gitaramuka | 27 | 1.491 | 606 | 4 | 2.168 | 7.400 |
| Mutumba | 99 | 280 | 512 | 7 | 2.060 | 3.007 |
| Nyabikere | 13 | 570 | 73 | 12 | 6.550 | 875 |
| Shombo | 7 | 2.015 | 10 | 3 | 4.956 | 782 |
| Tot/rubrique | 1984 | 9599 | 8352 | 782 | 28217 | 29649 |
| Total/Type | 19.935 | | | 58.648 | | |

Source : Administration locale/2005

Tableau 11.8. : Nombre de maisons par type de toiture en 2005

| Communes | Nombre de maisons par type de toiture | | | | | |
|--------------|---------------------------------------|--------|--------|----------|--------|--------|
| | Groupé | | | Dispersé | | |
| | Tôles | Tuiles | Chaume | Tôles | Tuiles | Chaume |
| Bugenyuzi | 1.070 | 370 | 03 | 2.805 | 3.002 | 9.334 |
| Buhiga | 2.792 | 2.080 | 6.758 | 5.546 | 500 | 8.604 |
| Gihogazi | 192 | 820 | 150 | 790 | 186 | 157 |
| Gitaramuka | 1.362 | 691 | 70 | 3.725 | 1.801 | 4.046 |
| Mutumba | 160 | 635 | 98 | 1.105 | 2.003 | 1.948 |
| Nyabikere | 285 | 245 | 125 | 1.784 | 2.584 | 3.094 |
| Shombo | 805 | 1.226 | 01 | 682 | 2.994 | 2.065 |
| Tot/rubrique | 6666 | 6067 | 7205 | 16437 | 13070 | 29248 |
| Total/Type | 19.938 | | | 58.755 | | |

Tableau 11.9. : Nombre de maisons par type de pavement en 2005

| Communes | Nombre de maisons par type de pavement | | | | | |
|--------------|--|--------------|----------|----------|--------------|----------|
| | Groupé | | | Dispersé | | |
| | Ciment | Terre battue | Carreaux | Ciment | Terre battue | Carreaux |
| Bugenyuzi | 39 | 1.396 | 5 | 3 | 15.056 | 2 |
| Buhiga | 3.007 | 8.443 | 180 | 111 | 14.489 | 50 |
| Gihogazi | 11 | 1.143 | 8 | 6 | 1.125 | 2 |
| Gitaramuka | 110 | 2.003 | 10 | 5 | 9.584 | 2 |
| Mutumba | 81 | 790 | 22 | 3 | 5.047 | 6 |
| Nyabikere | 93 | 557 | 6 | 34 | 7.457 | 4 |
| Shombo | 30 | 2.000 | 3 | 5 | 5.735 | 1 |
| Tot/rubrique | 3371 | 16332 | 234 | 167 | 58493 | 67 |
| Total/Type | 19.937 | | | 58.727 | | |

Source : Administration locale/2005

11.3.2.3. Commodité de l'habitat rural et urbain

Tableau 11.10. : Commodité de l'habitat urbain et rural

| Communes | Nombre de maisons avec électricité | | Nombre de maisons raccordées en eau | | | | Nombre de maisons avec toilettes/Latrines | | | | | |
|-----------------------|------------------------------------|-------------|-------------------------------------|------------|---------------|----------|---|--------------|---------------|--------------|-----------|---------------|
| | Urbain | Rural | Urbain | | Rural | | Urbain | | | Rural | | |
| | Electricité | Electricité | Sans eau | Avec eau | Sans eau | Avec eau | Sans | Intérieur | Extérieur | Sans | Intérieur | Extérieur |
| Bugenyuzi | 77 | 0 | 1.381 | 4 | 15.100 | 0 | 0 | 22 | 1.400 | 900 | 0 | 13.971 |
| Buhiga | 302 | 0 | 11.000 | 154 | 14.000 | 0 | 0 | 1.765 | 10.600 | 398 | 0 | 14.610 |
| Gihogazi | 0 | 0 | 1.300 | 1 | 1.200 | 0 | 3 | 0 | 1.261 | 508 | 0 | 777 |
| Gitaramuka | 7 | 0 | 2.600 | 2 | 11.600 | 0 | 0 | 9 | 1.945 | 312 | 0 | 8.846 |
| Mutumba | 24 | 0 | 950 | 8 | 5.500 | 0 | 0 | 9 | 810 | 150 | 0 | 5.000 |
| Nyabikere | 57 | 0 | 660 | 3 | 7.050 | 0 | 0 | 8 | 506 | 107 | 0 | 6.926 |
| Shombo | 0 | 0 | 2.000 | 0 | 4.912 | 0 | 0 | 2 | 2.000 | 120 | 0 | 5.409 |
| Total province | 467 | 0 | 19.891 | 172 | 59.362 | 0 | 0 | 1.815 | 18.522 | 2.495 | 0 | 55.529 |

Source : Administration locale/Regideso Karusi/2005

Comme le montrent les tableaux précédents, beaucoup de maisons à Nyabikere sont en matériaux non durables, couverture d'une toiture de mauvaise qualité. L'absence de l'énergie électrique dans toute la commune fait qu'aucune maison ne soit alimentée en électricité. Une seule maison est alimentée en eau potable au centre.

11.3.2.4. Situation des maisons en sheetings

Pour ce genre de maisons, leur nombre élevé se remarque dans les communes Bugenyuzi, Gitaramuka, Buhiga et Gihogazi suite au nombre de rapatriés élevé en provenance des pays d'exil.

Tableau 11.11. : Toiture des maisons en sheetings

| Commune | Maisons en sheeting en 2003 | Maisons en sheeting en déc. 2005 |
|--------------|-----------------------------|----------------------------------|
| Bugenyuzi | 5184 | 437 |
| Buhiga | 1655 | 600 |
| Gihogazi | 114 | 422 |
| Gitaramuka | 218 | 267 |
| Mutumba | 1 | 33 |
| Nyabikere | 2 | 12 |
| Shombo | 3649 | 66 |
| Total | 10823 | 1837 |

Source : Administration locale/2005

11.3.3. Disponibilités des matériaux de construction locaux

Comme dans toutes les autres communes de la province, la commune Nyabikere ne dispose pas d'assez de bois pour la construction des maisons. Le bois a été abattu de façon visible pour l'utiliser à la cuisine. Un très petit nombre de personnes peuvent se fabriquer des briques à partir de l'argile, mais les moyens financiers limitent la quantité de leur produit ;

11.3.5. Intervenants

Seul le HCR, VISPE, CISV interviennent dans la construction et la reconstruction, la réhabilitation des maisons dans cette commune.

11.3.6. Contraintes, potentialités et actions à mener

a) Contraintes

- Absence d'un programme concret de production de matériaux de construction ;
- Manque de moyens suffisants pour faire face aux urgences en habitat suite à un grand nombre de sinistrés dans cette commune ;
- Absence de coordination des activités initiées par les différents intervenants qui fait que chaque intervenant fait ce qu'il veut sans consulter les bénéficiaires ;
- Manque de moyens suffisants pour face aux urgences de reconstruction de l'habitat détruit ;
- Manque de matériaux de construction ;
- Manque de coordination des activités en matière de reconstruction.

b) Potentialités

- Existence de la matière première de base pour fabriquer les matériaux locaux de construction ;
- La volonté de la population à contribuer à la reconstruction ;
- Existence de l'argile comme matière première pour fabriquer la brique ;
- Volonté de la population à contribuer à la reconstruction de l'habitat détruit et l'améliorer ;
- La sécurité dans la commune permettant la stabilité de la population.

c) Actions à mener

- Appuyer l'action de reconstruction en rendant disponibles les matériaux de construction tout en respectant les mesures de sauvegarder l'environnement ;
- Encourager la population à se regrouper en villages ;
- Encourager la population pour qu'elle apprenne à se prendre en charge ;
- Augmenter la qualité et la quantité des matériaux de construction ;
- Appuyer l'action de reconstruction de l'habitat rural détruit en rendant disponibles les matériaux de construction.

CHAPITRE XII. SANTE

12.1. LA SITUATION SANITAIRE EN 2005

La commune Nyabikere compte 2 établissements sanitaires fonctionnels et un autre qui est en construction. Le centre de santé de Gatonde est un centre de santé agréé (privé) tenu par des missionnaires espagnols. Le centre de santé de Nyabikere est un centre de santé public tandis qu celui de Rugwiza est en cours de construction.

Le seul centre de santé de Nyabikere dessert les populations des zones Maramvya et Rugwiza avec une partie des collines de recensement du ressort administratif de la zone Gatonde.

Tableau 12.1. : Infrastructures sanitaires de la commune Nyabikere en 2005

| Zone | Nombre de collines de recensement | Centres de santé | Observation |
|-------------|--|-------------------------|----------------------------------|
| Gatonde | 4 | CS Gatonde | Fonctionnel avec un statut agréé |
| S/total | 4 | 1 | |
| Maramvya | 6 | CS Nyabikere | Achevé mais non fonctionnel |
| S/total | 6 | 1 | |
| Rugwiza | 4 | Rugwiza | En cours de construction |
| S/total | | | |
| Total | 14 | 1 | |

Source : BPS Karusi/2005

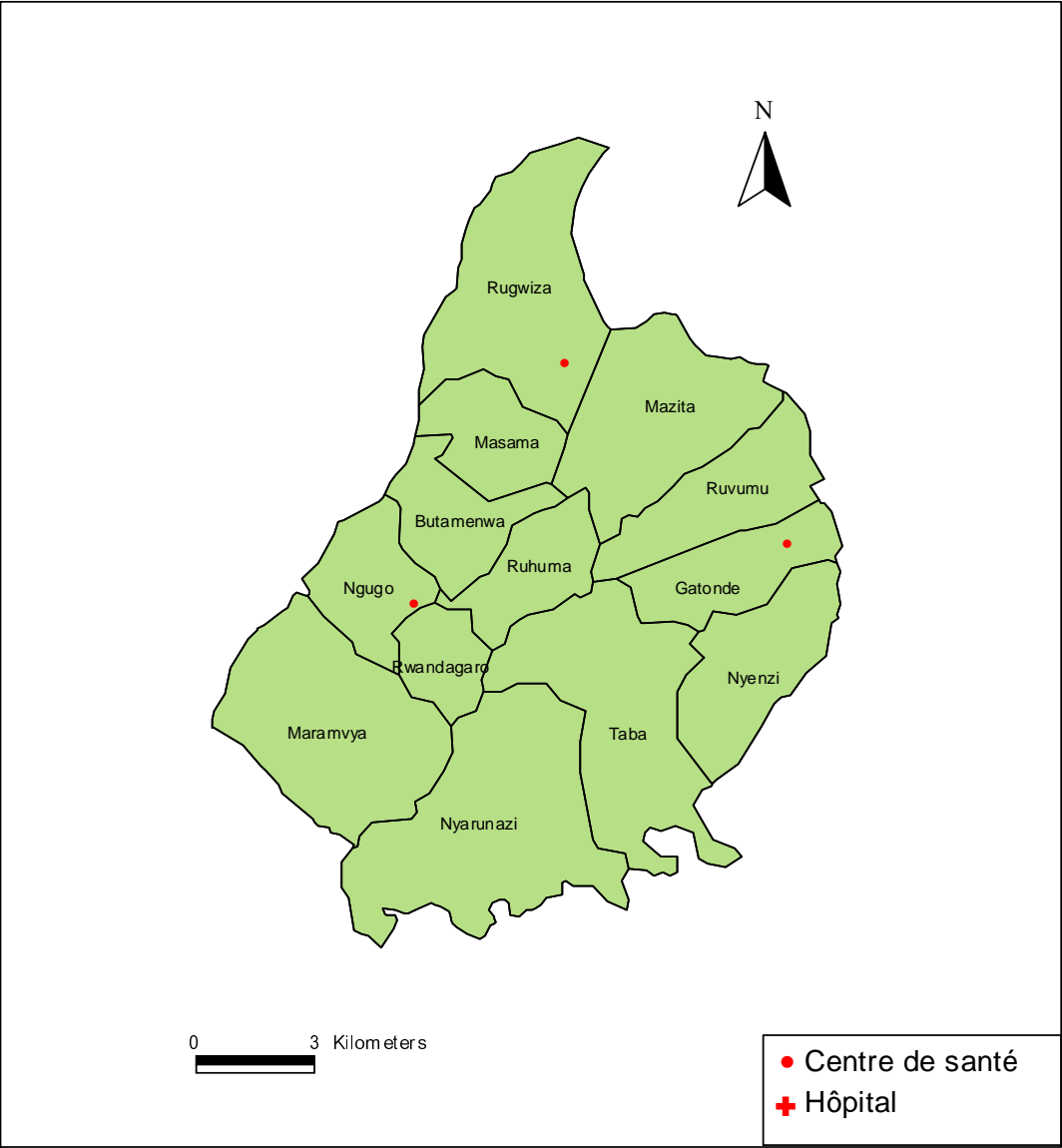


Tableau 12.2. Répartition des ressources humains dans les centres de santé de la commune Nyabikere

| Zone | Colline de recensement | Centre de santé | Infirmier A2 | Infirmier A3 | Aide infirmier | Gestionnaire | Pers d'appui |
|----------|------------------------|-----------------|--------------|--------------|----------------|--------------|--------------|
| Gatonde | Gatonde | Gatonde | 1 | 0 | 9 | 0 | 12 |
| Maramvya | Ngugo | Nyabikere | 0 | 4 | 5 | 1 | 4 |
| Total | | | 1 | 4 | 14 | 1 | 16 |

Source :

12.1.1. Situation sur le VIH/SIDA en commune Nyabikere

En commune Nyabikere, le taux de séroprévalence est de 3 %. 39 personnes vivent avec le VIH/SIDA et 35 enfants sont victimes du VIH/SIDA.

Signalons qu'au centre de santé de Gatonde, le dépistage du VIH/SIDA est fait gratuitement. Un seul centre de dépistage reste toujours insuffisant.

12.1.2. La médecine préventive

Dans le domaine de la médecine préventive, le programme élargi de vaccination appuie les centres de santé de la commune Nyabikere en leur dotant des vaccins. Ces derniers sont destinés aux enfants en bas âges et aux femmes enceintes. Les taux suivant indiquent la couverture vaccinale en 2005 :

BCG : 89 %

DTC : 94 %

Polio : 96 %

VAT : 83 %

12.1.3. La médecine traditionnelle

Les intervenants en médecine traditionnelle sont les tradithérapeutes et les accouchements traditionnelles. La commune Nyabikere compte 27 tradithérapeutes et 22 accouchements traditionnelles sans kit qui ont été formées par l'MSF Belgique.

Signalons que le Bureau Provincial de Santé a formé 20 accoucheuses traditionnelles et leur a doté un kit d'accouchement dans leur travail qu'elles vont accomplir à domicile.

12.1.4. La santé de la mère et de l'enfant

La santé maternelle vise la santé de la reproduction et le planning familial. Des séances de sensibilisation à la santé reproductive et au planning familial sont toujours tenues et animées par les agents de santé aux différents centres de santé de la commune Nyabikere.

En santé maternelle, les indicateurs sont les de couverture contraceptive, de mortalité maternelle, de consultations prénatales, d'accouchement en milieu hospitalier, de prévalence des IST etc...

En commune Nyabikere, ces taux se présentent comme suit :

- Couverture contraceptive : 3,2 %
- Mortalité maternelle : 0,89 %
- Consultation prénatales : 65 %
- Accouchement en milieu hospitalier : 22,6%

12.1.5. Les intervenants

Outre le Ministère de la Santé Public, l'MSF Belgique basée à Buhiga intervient dans le secteur de la santé en commune Nyabikere dans l'approvisionnement en médicaments et matériels médico-techniques

L'MSF Belgique appuie aussi dans la logistique et la motivation du personnel du centre de santé de Nyabikere. La Banque Mondiale par le biais du CNLS, CPLS, COCOLS, intervient dans la lutte contre le VIH/SIDA et la prise en charge des PVVS.

12.1.6. Les principales contraintes et les actions à mener

Le problème qui est le plus souvent perçu et exprimé par les populations de la commune Nyabikere est le manque d'infrastructures sanitaires dans toutes les zones administratives. A côté de ce grand problème, il existe d'autres qui sont connexes au premier, l'insuffisance du personnel soignant, la rupture des stocks des médicaments, le manque d'équipements sanitaires modernes etc...

La commune Nyabikere doit faire un effort particulier pour augmenter les établissements sanitaires et chercher un personnel soignant suffisant ainsi qu'un équipement sanitaire moderne.

12.2. APPROVISIONNEMENT EN EAU

12.2.1. Situation actuelle de l'approvisionnement en eau

Dans la commune Nyabikere, les infrastructures d'eau qui existent sont les sources aménagées, les bornes fontaines et les branchements privés. Ces infrastructures hydrauliques sont gérées par la Régie Communale de l'Eau (RCE). Celle-ci a une structure complète et fonctionnelle mais connaît un problème de moyens financiers étant donné que les ressources proviennent des cotisations des bénéficiaires (la population qui a très peu de moyens). L'entretien de ces infrastructures est donc insuffisamment assuré.

12.2.2. Situation des infrastructures

Là où c'est possible, les infrastructures d'eau qui avaient été détruites pendant la crise ont été réhabilitées. Il y en a aussi qui sont endommagées par l'usure ou le manque d'entretien ou par mauvaise utilisation.

Tableau 12.3. : Etat des infrastructures

| Commune | Les Sources | | | Les Bornes fontaines | |
|----------------------------|-------------------|-----------------------|--------------------|---------------------------------|-------------------------------------|
| | Sources aménagées | Sources à réhabiliter | Sources à aménager | Bornes fontaines fonctionnelles | Bornes fontaines non fonctionnelles |
| Buhiga | 186 | 93 | 101 | 15 | 33 |
| Bugenyuzi | 193 | 83 | 144 | 41 | 31 |
| Gihogazi | 240 | 40 | 94 | 40 | 62 |
| Gitaramuka | 236 | 76 | 60 | 17 | 13 |
| Mutumba | 236 | 17 | 58 | 13 | 10 |
| Nyabikere | 168 | 112 | 51 | 45 | 23 |
| Shombo | 146 | 31 | 13 | 18 | 7 |
| Total/ Province | 1405 | 452 | 521 | 189 | 179 |

Source : Régies Communales de l'Eau à Karusi/2005

Tableau 12.4. : Approvisionnement en eau

| Commune | Nombre de ménages utilisant des points d'eau et cours d'eau | Nombre de points d'eau | Nombre Total de ménages utilisant des points d'eau | Nombre de ménages moyen/ point d'eau/ commune | Nombre de ménages utilisant les cours d'eau / commune |
|---------------------------|---|------------------------|--|---|---|
| Buhiga | 10250 | 524 | 4695 | 9 | 5555 |
| Bugenyuzi | 11910 | 506 | 6889 | 14 | 5021 |
| Gihogazi | 9542 | 499 | 7839 | 16 | 1703 |
| Gitaramuka | 10532 | 418 | 7133 | 17 | 3399 |
| Mutumba | 7237 | 382 | 3785 | 10 | 3452 |
| Nyabikere | 8662 | 527 | 6532 | 13 | 2130 |
| Shombo | 4470 | 239 | 4206 | 18 | 264 |
| Total Province | 62603 | 3095 | 41079 | 97 | 21524 |

Source : RCE Karusi/2005

Le nombre de ménages utilisant les points d'eau s'élève à 6532 alors que les ménages qui puisent dans les cours d'eau sont au nombre de 2130.

Tableau 12.5. : Réseau d'adduction d'eau

| Commune | Fonctionnelle | Non fonctionnelle | Nombre de réservoir | Nombre de collines desservies | Nombre de collines non desservies | Nombre de km | Nombre de ménages bénéficiaires |
|------------|---------------|-------------------|---------------------|-------------------------------|-----------------------------------|--------------|---------------------------------|
| Buhiga | 15 | 23 | 25 | 14 | 15 | 78 | 3135 |
| Bugenyuzi | 61 | 45 | 20 | 14 | 10 | 64,3 | 3510 |
| Gihogazi | 32 | 56 | 19 | 18 | 3 | 92,2 | 1295 |
| Gitaramuka | 2 | 41 | 29 | 1 | 25 | 24 | 64 |
| Mutumba | 14 | 9 | 12 | 8 | 3 | 15,5 | 689 |
| Nyabikere | 7 | 0 | 47 | 11 | 2 | 51,5 | 490 |
| Shombo | 17 | 4 | 21 | 9 | 4 | 28,3 | 1317 |
| Total | 148 | 178 | 173 | 75 | 62 | 353,8 | 10500 |

Source : RCE Karusi/2005

Les données du tableau montrent que 8 collines de la commune Nyabikere, ne sont pas desservies en eau potable. Les 13 collines desservies totalisent le linéaire de 51,5 km.

12.2.3. Gestion et entretien des infrastructures d'eau.

La gestion des infrastructures hydrauliques dans la commune Nyabikere est assurée par la Régie Communale de l'Eau (RCE). Les moyens utilisés proviennent des cotisations des bénéficiaires pour l'achat des pièces de rechange et le paiement du fontainier communal.

12.2.4. Intervenants

Dans la commune Nyabikere, les intervenants en matière d'approvisionnement en eau sont le CISV, HCR, ECHO, l'Asbl TWITEZIMBERE.

12.2.5. Contraintes, potentialités et actions à mener

1) Contraintes

- Manque de moyens financiers par la RCE ;
- La Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales ne soutient pas la RCE.

2) Potentialités

La commune Nyabikere possède des sources d'eau pour assurer l'approvisionnement de l'eau à la population.

3) Actions à mener

- Sensibiliser la population à la bonne gestion, utilisation des infrastructures d'eau à leur disposition ;
- Redynamiser et soutenir la RCE.

CHAPITRE XIII. EDUCATION

13.1. GENERALITES

Au niveau de l'enseignement formel

En commune Nyabikere, le secteur de l'enseignement est plus développé dans la zone Maramvya, zone centrale englobant le chef-lieu de la commune. La répartition des écoles attribue 3 écoles primaires et 1 collège communal à la zone Gatonde, 5 écoles primaires et 1 école secondaire (1 lycée communal) à la zone Maramvya, ainsi que 3 écoles primaires et 1 école secondaire (collège St. Gaétan) à la zone Rugwiza, représentant ainsi une couverture communale d'environ 78,5 % d'écoles pour toutes les 14 collines.

Pour l'année scolaire 2005-2006, la commune compte 9.657 écoliers dont 4.807 filles soit 49,7 % dans les écoles primaires. L'effectif total des élèves dans les 3 écoles secondaires de la commune est de 769 élèves dont 268 filles soit 34,8 % de l'effectif total.

S'agissant du personnel enseignants du primaire, la commune Nyabikere compte 103 enseignants sur les 890 de toute la province scolaire soit 11,5 % ; les femmes quant à elles sont au nombre de 46 représentant ainsi 44,6 %.

Au secondaire, la commune compte 17 enseignants répartis dans les 3 écoles de la commune qui sont le Lycée communal Nyabikere, le Collège communal Gatonde et le Collège St Gaétan.

Au niveau de l'enseignement informel

Dans la commune Nyabikere, l'enseignement informel est organisé et géré dans 5 écoles Yaga Mukama et 14 centres d'alphabétisation, respectivement par l'Eglise Catholique et le CDF.

13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL

13.2.1. Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire n'existe pas encore dans la commune de Nyabikere.

13.2.2. Enseignement primaire

Au niveau primaire, le canton scolaire de Nyabikere comptait 11 écoles primaires pour l'année scolaire 2005-2006. Durant cette même année scolaire, le nombre d'écoliers était 4850 dont 4807 garçons et 9657 filles. Le ratio écoliers /salles était de 115 alors que le ratio élèves/enseignants était de 94.

Le tableau ci-dessous donne le nombre et la capacité d'accueil des écoles primaires en 2005-2006 dans les différentes zones et collines de la commune.

Tableau 13.1. : Situation des écoles primaires dans différentes zones et collines de Nyabikere

| Zone | Nom de l'école | Nombre salles | Cycles | | Effectifs | | | Nombre Ens. | Ratio Elèves/salle | Ratio Elève/enseig |
|----------|----------------|---------------|--------|------|-----------|------|-------|-------------|--------------------|--------------------|
| | | | Cc | cinc | G | F | T | | | |
| Gatonde | Gatonde | 12 | x | | 687 | 674 | 1.361 | 12 | 113 | 113 |
| | Mazita | 6 | x | | 361 | 269 | 630 | 5 | 105 | 126 |
| | Nyenzi | 6 | x | | 303 | 280 | 583 | 6 | 97 | 97 |
| Maramvya | Maramvya | 8 | x | | 627 | 647 | 1.274 | 12 | 160 | 106 |
| | Ngugo I | 7 | x | | 363 | 409 | 772 | 11 | 110 | 70 |
| | Ngugo II | 6 | x | | 290 | 267 | 557 | 7 | 92 | 79 |
| | Nyarunazi | 7 | x | | 505 | 499 | 1.004 | 7 | 143 | 143 |
| | Ruyogoro | 2 | | x | 95 | 98 | 193 | 2 | 96 | 96 |
| Rugwiza | Nyabikere | 15 | x | | 699 | 750 | 1.449 | 23 | 96 | 63 |
| | Rugwiza | 9 | x | | 572 | 593 | 1.165 | 12 | 130 | 97 |
| | Ruhuma | 6 | x | | 348 | 321 | 669 | 6 | 111 | 111 |
| Tot. | 11 | 84 | 10 | 1 | 4850 | 4807 | 9657 | 103 | 115 | 94 |

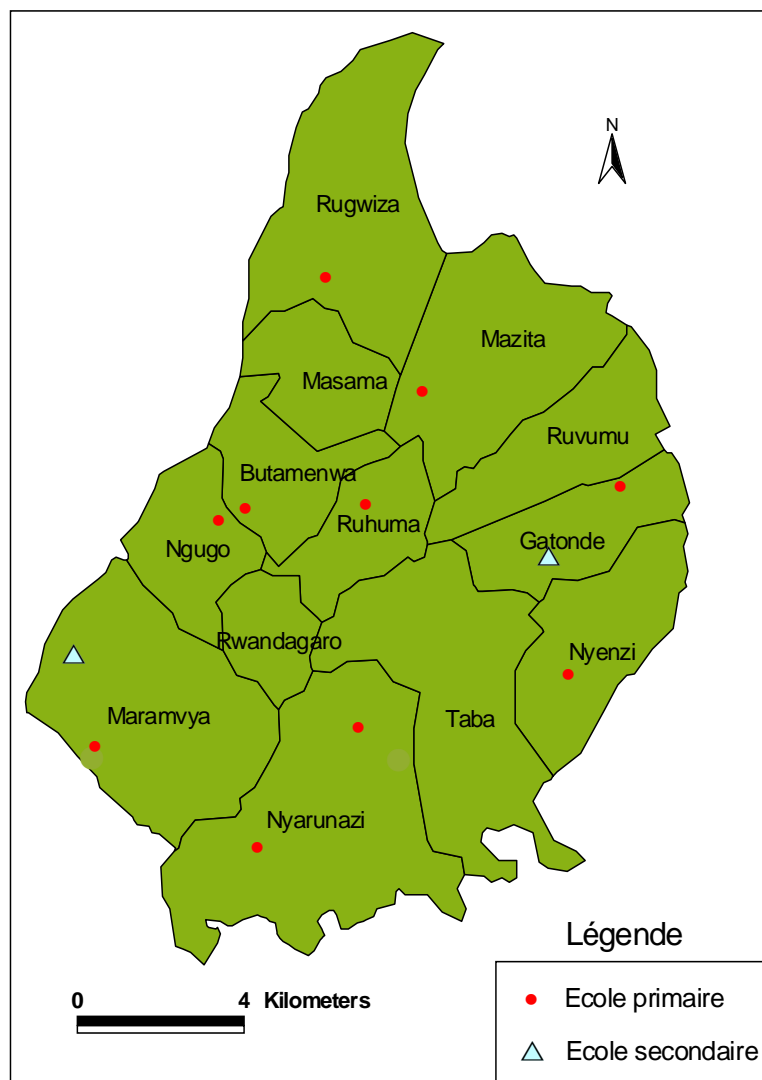
Source : DPE Karusi/2005

13.2.3. Enseignement secondaire

Tableau 13.2. Situation des écoles secondaires de Nyabikere

| Zone | Nom école | Nbre salles | Cycles | | Effectifs | | | Nbre Ens. | Ratio Elève/salle | Ratio Elève/enseig |
|----------|----------------|-------------|--------|------|-----------|-----|-----|-----------|-------------------|--------------------|
| | | | Cc | cinc | G | F | T | | | |
| Gatonde | CC Gatonde | 6 | X | | 143 | 55 | 198 | 7 | 33 | 28 |
| Maramvya | L.C Nyabikere | 10 | X | | 295 | 165 | 460 | 13 | 46 | 36 |
| Rugwiza | Col. St Gaétan | 2 | | x | 49 | 45 | 94 | 3 | 47 | 31 |
| Total | 3 | 18 | 2 | 1 | 487 | 265 | 752 | 23 | 42 | 33 |

**Carte 13.1. : Carte des infrastructures scolaires
2005-2006**



13.3. ENSEIGNEMENT NON FORMEL

Tableau 13.3.: Situation d'enseignement des métiers à Nyabikere en 2005 - 2006

| Zone | Nom école | Nbre salles | Cycles | | Effectifs | | | Nbre Ens. | Ratio Ens/salle | Ratio Elève/enseig |
|------------|-------------|-------------|--------|------|-----------|---|----|-----------|-----------------|--------------------|
| | | | Cc | cinc | G | F | T | | | |
| I. Rugwiza | CEM Rugwiza | 1 | | x | 11 | 0 | 11 | 1 | 11 | 11 |

Source : DPE Karusi/2005

Tableau 13.4. : Situation des écoles Yagamukama en commune Nyabikere (en 2005-2006)

| Zones | Ecoles | Nbre de salles | Cycle | | Effectifs | | | Nbre Ens. | Ratio s | Ratios El/Ens. |
|-------|--------|----------------|-------|-------|-----------|-----|------|-----------|---------|----------------|
| | | | CC | C.Inc | G | F | T | | | |
| Total | 5 | 19 | - | - | 1214 | 914 | 2128 | 25 | 112 | 86 |

Source : DPE Karusi/2005

Tableau 13.5. : Situation des centres d'alphabétisation à Nyabikere en 2005-2006

| Zones | Ecoles | Nbre de salles | Cycle | | Effectifs | | | Nbre Ens. | Ratios El/Classe | Ratios El/Ens. |
|-------|--------|----------------|-------|-------|-----------|-----|-----|-----------|------------------|----------------|
| | | | CC | C.Inc | G | F | T | | | |
| Total | 14 | 14 | - | - | 279 | 273 | 552 | 37 | 40 | 15 |

Source : DPE Karusi/2005

13.4. LES INTERVENANTS

Dans cette commune, l'enseignement formel est organisé et géré par l'Etat et les confessions religieuses. Pour le cas des écoles sous-convention, c'est surtout l'Eglise Catholique et l'Eglise Pentecôte qui signent des engagements avec l'Etat. C'est ainsi que l'E.P Nyabikere et le collège St Gaétan sont sous convention catholique. L'enseignement informel est organisé et géré par l'Eglise catholique pour ce qui est des 5 écoles Yagamukama, et le CDF pour les 14 centres d'alphabétisation.

13.5. PRINCIPALES CONTRAINTES ET ACTIONS A MENER

1) Les contraintes

- Infrastructures et équipements scolaires insuffisants ;
- Personnel enseignant qualifié insuffisant ;
- Populations scolaires trop nombreuses par classe ;
- Manuels scolaires insuffisants.

2) Les actions à mener

- Construire 5 écoles primaires sur les 5 collines de recensement non encore couvertes qui sont Ruvumu, Mubaragazi, Rwantangaro, Taba et Maramvya ;
- Construire deux écoles sur les collines Masama de la Rugwiza ;
- Construire un collège communal dans la zone Rugwiza ;
- Multiplier les manuels et matériels scolaires, en tenant compte de l'accroissement de la population scolaire ;
- Recruter un personnel enseignant suffisant et qualifié.

CHAPITRE XIV. JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

14.1. ENCADREMENT DES JEUNES

Dans la commune Nyabikere comme ailleurs en province Karusi , les jeunes constituent la tranche d'âge la plus élevée. Pour bâtir un Burundi meilleur, la jeunesse de la commune Nyabikere doit s'investir pour participer au développement de sa propre patrie. Pour réussir ce pari, les responsables de cette commune doivent consentir un investissement conséquent pour satisfaire aux besoins de sa jeunesse à travers plusieurs axes d'investissement comme la contribution à la croissance économique, l'encadrement sportif et culturel, la création d'emploi pour les jeunes, la construction des écoles des métiers, la promotion et le renforcement des associations des jeunes etc...

Tableau 14.1. : Structures d'encadrement des jeunes

| Types d'associations | Nombre d'associations | Types d'encadrement ou domaine d'intervention | Nombre de jeunes encadrés | | |
|--|-----------------------|---|---------------------------|-----|-----|
| | | | H | F | T |
| Associations culturelles/groupes d'animation | 7 | Danse traditionnelle | 42 | 162 | 204 |

Source : Administration communale/2005

14.2. LE SPORT

Tableau 14.2. : Synthèse des infrastructures sportives

| Collines | Infrastructures | Equipée ou non | Etat actuel bon ou mauvais | Structure de gestion ou d'entretien |
|--------------------------|-----------------------|----------------|----------------------------|-------------------------------------|
| Gatonde | Terrain de football | Non | Bon | Communauté |
| | Terrain de Basketball | Non | Bon | Communauté |
| | Volley ball | Non | Bon | Communauté |
| Rwandagaro | Volley ball | Non | Bon | Communauté |
| Rugwiza | Volley ball | Non | Bon | Communauté |
| Ngugo | Volley ball | Non | Bon | Communauté |
| Chef-lieu de la province | Volley ball | Non | Bon | Communauté |

Source : Administration communale/2005

Tableau 14.3. Synthèse des clubs ou associations sportives

| Domaine d'intervention | Nombre d'associations/clubs | Nombre de jeunes encadrés | | |
|------------------------|-----------------------------|---------------------------|---|----|
| | | H | F | T |
| Foot ball | 2 | 76 | 2 | 78 |
| Athlétisme | 1 | - | - | - |

Source : Administration locale Nyabikere/2005

Le nombre d'athlètes n'est pas déterminé car les athlètes s'entraient quand il y a compétition provincial et nationale seulement ;

14.3. Principales contraintes, potentialités et actions à mener

1) Contraintes

- Manque de moyens financiers pour pouvoir mettre en place des infrastructures culturelles et sportives ;
- Manque de ressources humaines dans le secteur ;
- Manque d'encadreurs sportifs expérimentés en matière sportive.

2) Potentialités

- Les terrains publics pouvant recevoir des infrastructures sportives et culturelles sont disponibles ;
- Si les moyens financiers étaient disponibles, les ressources humaines pourraient provenir d'autres communes de la province Karusi ou d'autres provinces.

3) Perspectives

- Si les moyens financiers étaient disponibles, on devrait mettre en place des infrastructures culturelles et sportives bien équipées ;
- On devrait également recruter un personnel d'encadrement bien expérimenté et qualifié.

CHAPITRE XV. JUSTICE

Le Tribunal de Résidence de Nyabikere travaille d'une façon satisfaisante même si son personnel ne dispose pas de moyens de déplacement qui lui faciliterait les descentes sur terrain pour l'exécution des jugements rendus. Cette instance judiciaire est épaulée par les prestations des officiers de la police judiciaire (OPJ) surtout en matière pénale pour faire des enquêtes pré juridictionnelles et préparer les dossiers à envoyer au Parquet de la République à Karusi

15.1. PERSONNEL JUDICIAIRE

Le Tribunal de Résidence de Nyabikere dispose à sa tête un juge président. Celui-ci est épaulé par des juges, des greffiers et des huissiers.

15.2. INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Les services judiciaires sont logés dans un local exigü. L'équipement en mobilier est très modeste. Il n'y a ni eau ni électricité.

15.3. LA JUSTICE GRACIEUSE

15.3.1. Généralités

Elle est rendue par le conseil des notables de la colline et des élus collinaires. La composition du conseil des notables de la colline et la procédure suivie devant le conseil sont fixées par les usages locaux sous réserve du respect et des règles relatives à la récusation, au secret professionnel et à l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

15.3.2. Rôle des notables

Le conseil des notables est chargé de conseiller les parties en litiges. A l'issue du procès, il remet aux parties une copie du procès-verbal de l'instance comprenant les mentions suivantes : l'identité des parties, l'objet du litige, les témoins entendus avec le résumé de leurs dépositions, l'arrangement proposé.

15.3.3. Nature des litiges

Dans la commune, la majorité des conflits est liée aux terres et au code des personnes et de la famille. Quelques cas de vols ou récoltes sur le champ sont aussi signalés et traités.

15.3.4. Les liens avec les juridictions

En cas de défaut de comparution d'une des parties à double reprise, le conseil des notables de la colline autorise l'une des parties à saisir le tribunal de résidence qui avant toute instruction d'une affaire civile de sa compétence, vérifiera si les parties ont préalablement saisi le conseil des notables de la colline. Toutefois, le tribunal n'est pas lié par l'arrangement proposé par le conseil des notables de la colline, et des dépositions des témoins. Contrairement à la pratique des juridictions, l'arrangement proposé par le conseil des notables de la colline n'a pas l'autorité de la chose jugée et ne peut être exécuté par voie forcée. La procédure devant cette instruction ne donne lieu à aucun frais de justice.

15.3.5. Relation entre le conseil des notables et les élus locaux

Les élus locaux ne comprennent pas très bien pourquoi le conseil des notables de la colline vient concilier les parties en litiges alors que ce sont eux qui ont été élus par la population. Il y a donc une certaine incompréhension entre les deux parties. Certaines ONG et le PNUD prévoient animer des séances de formation à ces groupes cibles pour essayer de rapprocher les uns des autres.

15.4. SERVICES PENITENTIAIRES

La commune Nyabikere n'a pas de maison de détention. Il y a un petit cachot de dimension très réduite pour garder à vue les présumés coupables d'infractions pendant les premières enquêtes policières.

15.5. CONTRAINTES, POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

1) Contraintes

- Manque de moyens de déplacement ;
- Insuffisance du mobilier et du matériel de bureau ;
- Insuffisance du personnel ;
- Personnel non qualifié ;
- Lenteur dans les jugements ;
- Complexité des dossiers relatifs aux conflits fonciers, à la succession et à l'application du code des personnes et de la famille.

2) Potentialités

- Présence des structures d'appui (Ligue Iteka et APRODH) ;
- Nouveaux cadres de ce secteur qui favorisent le dialogue.

3) Perspectives

- Construire un cachot convenable ;
- Equiper le tribunal en mobilier et en matériel de bureau ;
- Juger et clôturer rapidement les dossiers ;
- Recruter un personnel qualifié.

CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

16.1. FACTEURS FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT

La commune Nyabikere possède un potentiel de développement très varié. La commune est aussi agricole que pastorale. Sa position géographique, son relief, son climat et son réseau de transport et de communication constituent des facteurs évidents pour son développement socio-économique.

Les principaux indicateurs favorables au développement de la commune sont :

1. La commune Nyabikere s'étend sur les régions naturelles de Buyogoma et Bweru. La commune Nyabikere a une altitude comprise entre 1600 m et 1900 m. Le climat est tropical et du type tempéré. Elle a un réseau hydrographique très important avec des rivières comme la grande rivière Ruvubu et ses affluents ;
2. Avec une disponibilité des superficies de 753,15 hectares des marais à aménager ; ceci constitue une autre possibilité d'extension des terres à emblaver notamment pour le développement de la culture du riz et pour l'extension des activités piscicoles mais aussi et surtout à cause de la proximité avec la grande rivière sur plusieurs kilomètres.
3. L'altitude de la commune n'est pas accidentée ce qui est favorable au tracé des voies de communication ;
4. Les conditions agro – écologiques de la commune permettent le développement de l'horticulture, la fruiticulture et les cultures maraîchères ;
5. Dans le domaine pastoral, le climat de la commune est favorable à l'élevage du gros et petit bétail. La présence d'arbres à fleur constitue un atout pour l'élevage des abeilles.
6. Le potentiel forestier est relativement important dans la commune Nyabikere avec 662 ha de boisements artificiels pour la production du bois de chauffage, du charbon de bois, du bois d'œuvre... ;
7. La commune est développée dans le domaine de l'artisanat comme le montre le nombre d'artisans et d'unités recensés dans les domaines variés tel que la menuiserie, la couture, la vannerie, le tissage, ;
8. La commune dispose suffisamment de matériaux de construction : argile, sable, moellon, gravier et latérite ;
9. Les services publics d'encadrement sont assez nombreux et variés ; la commune dispose d'un nombre important des structures spécialisées des Ministères : Agriculture et Elevage, Santé, Education, Justice... ;
10. Les agents de développement : la commune compte un nombre impressionnant d'agents de développement dynamiques : PRDMR/FIDA, CISV, VISPE, ,ODAG, ACTIONAID, WORLD VISION, PNUD etc... ;

16.2. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

De manière générale, les contraintes peuvent être regroupées en trois catégories : contraintes techniques et administratives, contraintes économiques et financières, et contraintes socioculturelles.

16.2.1. Contraintes d'ordre technique

1. Le mauvais état des routes, surtout les pistes de desserte agricole, qui entravent l'évacuation normale des produits ainsi que l'enclavement de la commune Nyabikere compte tenu de la longue distance entre Nyabikere et le chef-lieu de la province Karusi, Gitega ou Bujumbura ;
2. L'insuffisance des moyens de transport aggravée par la carence et les difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange et en carburant surtout en milieux ruraux ;
3. L'inefficacité de la plupart des services étatiques d'encadrement (insuffisance des effectifs, manque de recyclages et d'équipement, salaires modiques...) ;
4. L'insuffisance des intrants agricoles et de l'élevage ainsi que les difficultés de s'en approvisionner dues entre autres à leurs coûts très élevés une fois disponibles sur les marchés ;
5. L'exode rural qui démobilise et désaffecte la main d'œuvre agricole encore active ;
6. Le mode de conditionnement et l'insuffisance des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles et d'élevage qui ne peuvent permettre le progrès du secteur agricole ;
7. Le caractère traditionnel des méthodes de production agricole : utilisation du matériel végétal, la recrudescence de plusieurs maladies au niveau des cultures ;
8. L'élevage traditionnel caractérisé par l'alimentation des animaux par des pâturages naturels, la prédominance des animaux de race locale, diverses maladies...
9. La destruction de l'environnement par des pratiques agricoles non appropriées, la coupe incontrôlée de bois, les feux de brousse...

16.2.2. Contraintes d'ordre économique-financier

1. L'accès difficile au crédit, suite au taux d'intérêt prohibitif et l'absence des institutions financières octroyant des crédits aux agro éleveurs pour inciter l'Ecart de la production agricole;
2. L'inefficacité des circuits de commercialisation qui reste handicapée par les problèmes liés aux infrastructures de transport, à la multitude d'intermédiaires qui y interviennent ;
3. L'étroitesse des circuits de commercialisation intra et interprovinciaux ;
4. L'absence d'industries pour la transformation des produits agricoles et d'élevage ;

5. L'insuffisance de la législation commerciale, notamment au niveau de la standardisation des poids et mesures ;
6. La faiblesse du pouvoir d'achat de la population ;
7. La faiblesse des prix au producteur ;
8. L'insuffisance et l'état de délabrement très avancé des infrastructures de production et zoo-sanitaires (centres semenciers, dipping-tanks, centres vétérinaires, couloirs d'aspersion...), des infrastructures de communication (routes, ponts, média) et énergétiques (centrales électriques, groupes électrogènes, panneaux solaires...);

16.2.3. Contraintes d'ordre socioculturel

1. Les difficultés d'approvisionnement en eau potable occasionnant ainsi la recrudescence des maladies diarrhéiques et d'origine hydrique ;
2. L'exode rural et l'engouement d'une grande partie de la population vers le chef-lieu de la province et vers Bujumbura pour y chercher du travail, provoquent la diminution de la taille et le nombre de ménages agricoles, l'amputation des communautés rurales de leurs ressources humaines valides ;
3. Le faible degré de participation collective aux activités de développement ;
4. La croyance très persistante à la sorcellerie et aux pratiques fétichistes ;
5. L'insuffisance et l'état de délabrement des infrastructures à caractère social (centres de santé, écoles, infrastructures sportives, centres récréatifs ...).

16.3. STRATEGIES ET ACTIONS A DEVELOPPER

16.31. Stratégies

L'examen de la situation des différents secteurs dans la province laisse entrevoir que la stratégie pour le développement de la commune Nyabikere devrait se baser sur l'accroissement de la production agricole, sur le développement de l'élevage et, en moindre mesure sur le développement de l'artisanat.

Il s'agira de mobiliser toutes les ressources communales et provinciales en vue de subvenir aux besoins alimentaires de la population tant quantitativement que qualitativement, c'est-à-dire assurer la sécurité alimentaire de la province. Dans ce contexte, le programme de développement doit aussi impliquer l'éradication de la pauvreté grâce à un accroissement de la productivité/production et le dégagement de surplus permettant des effets multiplicateurs des investissements et la mobilisation des partenaires de développement de plus en plus nombreux et de plus en plus diversifiés.

Cette stratégie devrait également arriver à réduire les prix de revient des produits vivriers par des mesures appropriées.

La place de choix qu'occupe la commune de Nyabikere au niveau provincial en matière de production agricole et en matière d'élevage reste encourageante et les intervenants dans ces secteurs comme le PRDMR/FIDA et autres devraient redoubler d'efforts.

En tout cas du côté de l'élevage, on devrait encourager la semi-stabulation ou stabulation permanente pour une plus grande production.

6.3.2. Actions à développer

La mise en œuvre de la politique de développement s'articulera autour des actions de production et de la vulgarisation agricole, d'aménagement de l'espace rural et des actions basées sur les relations inter et intra sectorielles.

Les actions à développer ou perspectives sont résumées dans le tableau 16.1 ci-dessous

Tableau 16.1. : Actions à développer

| Secteurs | Potentialités/Atouts | Contraintes | Perspectives/Actions à mener |
|-------------|---|---|---|
| Agriculture | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une main d'œuvre abondante et dynamique ; ▪ Une superficie des marais très vaste ; ▪ Structures de développement communautaire à tous les niveaux ; ▪ Des ressources naturelles : moellon, sable, gravier, argile, boisement ; ▪ Retour à la paix ; ▪ Une demande toujours croissante en produits agricoles. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'intrants agricoles ▪ Manque d'encadrement au niveau de la base ▪ Exiguïté des terres ▪ Dégénérescence des cultures ▪ Les aléas climatiques non favorables depuis 2001. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer les centres semenciers pour la multiplication des semences ; ▪ Aménager des marais pour l'augmentation des superficies cultivables ; ▪ Approvisionner la commune en intrants agricoles ; ▪ Recruter les moniteurs agricoles ; ▪ Promouvoir l'octroi facile de crédits agricoles ; ▪ Former/recycler les agronomes communaux et les assistants ; ▪ Construire un hangar de stockage. |
| Elevage | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La population de la commune est dynamique pour assurer l'élevage ; ▪ La végétation est luxuriante pendant plusieurs mois de l'année. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les produits de l'élevage ne parviennent pas à atteindre les consommateurs suite aux voies de communication non favorables ; ▪ Manque de moyens financiers et matériels des ménages ; ▪ L'insuffisance du personnel affecté au secteur de l'élevage | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recruter les aide-infirmiers vétérinaires pour l'encadrement ; ▪ Mettre en place des infrastructures multifonctionnelles pour la conservation, la commercialisation des intrants d'élevage ; ▪ Privilégier les animaux de races améliorées ; |

| Secteurs | Potentialités/Atouts | Contraintes | Perspectives/Actions à mener |
|-----------------------|---|---|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabiliter les couloirs en tuyaux métallique d'aspersion et les dipping tank. |
| Pêche et pisciculture | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la commune Nyabikere, on trouve des marais en nombre suffisant pour l'installation des étangs piscicoles. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'encadrements formés ; ▪ Manque d'appui financier et matériel ; ▪ Le PH acide dans les étangs. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faut que les membres des associations qui exploitent les étangs piscicoles soient encadrés et formés ; ▪ Il faut augmenter et former le personnel de l'encadrement piscicole ; ▪ Il faut envisager d'associer la pisciculture à l'élevage des bovins, ovins, caprins et volailles pour que les poissons bénéficient de la matière fécale ; ▪ Il faut modifier le PH acide dans les étangs par le chaulage. |
| Fôrets | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La commune dispose d'un technicien agronome, un technicien forestier et des assistants agricoles dans chaque zone ; ▪ Les espaces à reboiser sont disponibles ; ▪ Le climat est favorable à la plantation des arbres ; ▪ La main d'œuvre est | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La population a toujours tendance à défricher dans le périmètre du parc national pour y installer des cultures vivrières ; ▪ Les feux de brousse ; ▪ Les coupes illicites ; ▪ Le manque de moyens financiers et matériel ; ▪ La faible connaissance des | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vulgariser la gestion des forêts et boisements ; ▪ Actualiser et disponibiliser le code forestier et de l'environnement ; ▪ Renforcer la protection des forêts naturelles surtout le parc des forêts artificielles ; ▪ Disponibiliser les espaces à reboiser ; |

| Secteurs | Potentialités/Atouts | Contraintes | Perspectives/Actions à mener |
|----------|---|---|--|
| | <p>disponible à bas marché.</p> | <p>aspects environnementaux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le manque des intrants forestiers surtout les semences de qualité ; ▪ Les codes forestiers et de l'environnement ne sont pas actualisés et vulgarisés. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer les encadreurs forestiers matériellement et financièrement, avec aussi des formations ; ▪ Promouvoir l'intégration de l'agro-foresterie ; ▪ Impliquer l'administration à la base dans la sensibilisation sur le reboisement et la protection de l'environnement. |
| Habitat | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a l'existence de l'argile pouvant servir comme matière première de base pour fabriquer les matériaux locaux de construction. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de moyens suffisants pour satisfaire les besoins en habitat ; ▪ Manque de matériaux de construction ; ▪ Manque de coordination des activités en matière de construction. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser et appuyer à l'action de reconstruction de l'habitat rural détruit en rendant disponibles les matériaux locaux de construction au tant que cela est possible, tout en respectant les mesures de sauvegarde de l'environnement ; ▪ Augmenter la qualité et la quantité des matériaux de construction. |

| Secteurs | Potentialités/Atouts | Contraintes | Perspectives/Actions à mener |
|-----------|---|--|--|
| Energie | <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'existence de l'énergie électrique dans la commune est un atout pour la promotion et le développement de ce secteur. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ressources financières limitées de la DGHER ne lui permettent pas d'électrifier tous les centres et autres infrastructures socio-économiques qui ont besoins d'électricité ; ▪ Le nombre de raccordement reste limité à cause de la pauvreté de la population. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'utilisation de système solaire photovoltaïque dans les ménages ruraux aux moyens de formation ; ▪ Electrification de tous les centres ruraux et autres infrastructures d'intérêt général (centre Rugwiza) ; ▪ La multiplication des centres à éclairer (Maramvya, Rugwiza). |
| Santé | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans ; ▪ Gratuité des accouchements dans les structures publiques de santé. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le problème qui est le plus souvent perçu et exprimé par les populations de la commune Nyabikere est le manque d'infrastructures sanitaires dans toutes les zones administratives ; ▪ Insuffisance du personnel soignant, la rupture des stocks des médicaments, le manque d'équipements sanitaires modernes etc... | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La commune Nyabikere doit faire un effort particulier pour augmenter les établissements sanitaires et chercher un personnel soignant suffisant ainsi qu'un équipement sanitaire moderne. |
| Artisanat | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de la matière première ; ▪ Présence de certains intervenant qui veulent intervenir dans le secteur ; ▪ Octroi des micro-crédits. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de marchés d'écoulement ; ▪ Manque de moyens financiers pour développer le secteur artisanal ; ▪ Peu d'intervenants dans le | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabiliter les écoles à enseignement des métiers ; ▪ Faciliter l'accès aux micro-crédits des artisans ; ▪ Renforcer en complicité des artisans existants ; |

| Secteurs | Potentialités/Atouts | Contraintes | Perspectives/Actions à mener |
|----------------------------|--|--|--|
| | | secteur artisanal ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès difficile des artisans aux micro-crédits ; ▪ Manque d'encadrement des artisans. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le secteur artisanal car la surface cultivable devient de plus en plus insuffisante. |
| Education | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gratuité de l'enseignement primaire ; ▪ Prise de conscience des parents quant à l'importance de la scolarisation de leurs enfants. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures et équipements scolaires insuffisants ; ▪ Personnel enseignant qualifié insuffisant ; ▪ Populations scolaires trop nombreuses par classe ; ▪ Manuels scolaires insuffisants | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire 5 écoles primaires sur les 5 collines de recensement non encore couvertes qui sont Ruvumu, Mubaragazi, Rwatangaro, Taba et Maramvya ; ▪ Construire deux écoles sur les collines Masama de la Rugwiza ; ▪ Construire un collège communal dans la zone Rugwiza ; ▪ Multiplier les manuels et matériels scolaires, en tenant compte de l'accroissement de la population scolaire ; ▪ Recruter un personnel enseignant suffisant et qualifié. |
| Jeunesse, sport et culture | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les terrains publics où on pourrait implanter les infrastructures sportives et culturelles sont disponibles ; ▪ Les ressources humaines | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La contrainte majeure est le manque de moyens financiers pour pouvoir mettre en place des infrastructures culturelles et sportives ; | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si les moyens financiers pouvaient être disponibles, on devait mettre en place des infrastructures culturelles et sportives bien |

| Secteurs | Potentialités/Atouts | Contraintes | Perspectives/Actions à mener |
|----------|--|---|---|
| | <p>pourraient provenir d'autres provinces ;</p> <ul style="list-style-type: none"> La jeunesse à promouvoir en matière sportive et culturelle est disponible. | <ul style="list-style-type: none"> Les ressources humaines manquent cruellement ; Il n'y a aucun encadreur sportif expérimenté en matière culturelle et sportive. | <p>équipées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> On devrait également recruter un personnel d'encadrement bien expérimenté et qualifié. |
| Justice | <ul style="list-style-type: none"> Présence des structures d'appui (Ligue Iteka et APRODH) ; Nouveaux cadres de ce secteur qui favorisent le dialogue. | <ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens de déplacement ; Insuffisance du mobilier et du matériel de bureau ; Insuffisance du personnel ; Personnel non qualifié ; Lenteur dans les jugements ; Complexité des dossiers relatifs aux conflits fonciers, à la succession et à l'application du code des personnes et de la famille. | <ul style="list-style-type: none"> Construire un cachot convenable ; Equiper le tribunal en mobilier et en matériel de bureau ; Juger et clôturer rapidement les dossiers ; Recruter un personnel qualifié. |
| Commerce | <ul style="list-style-type: none"> Tous les centres de négoce sont fonctionnels ; La commune est proche de la province Gitega pour s'approvisionner. | <ul style="list-style-type: none"> Désorganisation du circuit de distribution ; Faible niveau de revenu des ménages ; Accès au crédit des petites commerçants qui restent difficiles ; Taux élevé d'intérêt bancaire. | <ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter les infrastructures commerciales et redynamiser les centres de négoce ; Développer les activités commerciales par la stabilisation des prix ; Eveiller l'esprit de commerce ; Création d'un fond spécial d'aide et d'appui aux |

| Secteurs | Potentialités/Atouts | Contraintes | Perspectives/Actions à mener |
|----------------------------|--|---|--|
| | | | commerçants ; ▪ Construction d'un marché moderne. |
| Transport et communication | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Main d'œuvre abondante pour l'entretien des routes ; ▪ Présence des ONGs dans le secteur. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les véhicules de transport sont insuffisants ; ▪ Il y a manque des pièces de rechange. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faut réhabiliter les tronçons Maramvya – Nyabikere - Gatonde; Gatonde-Nyenzi-Taba; Cintama-Ndago – Nyabikere, ;Taba-Nyarumazi-Maramvya. |

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La commune Nyabikere est délimitée au Nord par la commune Buhiga, au Sud par la province Ruyigi, à l'Est par la commune Mutumba et à l'Ouest par la commune Shombo. Elle a une superficie de 195,11 km² soit 13,39 % de la superficie de la province et 0,70 % de la superficie du Burundi. La commune Nyabikere s'étend sur les régions naturelles de Buyogoma et Bweru.

La commune Nyabikere a une altitude comprise entre 1600 m et 1900 m. Le climat est tropical et du type tempéré. Elle a un réseau hydrographique très important avec des rivières comme la grande rivière Ruvubu et ses affluents. La superficie totale des marais est de 753,15 ha.

La commune Nyabikere est divisée en 3 zones administratives avec 14 collines de recensement.

L'agriculture occupe plus de 95% de la population de la commune Nyabikere qui s'adonnent principalement à la production vivrière et industrielle (café) et dans une moindre mesure du maraîchage et à la fruticulture.

La grande étendue de la commune, le climat et les sols restent favorables à la production agricole.

Au niveau de l'élevage, la commune Nyabikere élève essentiellement des bovins, des caprins, des porcins, des ovins et des volailles. En faisant la somme de toutes ces espèces, on remarque que Nyabikere qu'en termes d'effectifs des animaux domestiques avec un total de 25.030 têtes sur un total provincial de 248.512 têtes. En plus, les conditions d'élevage restent trop traditionnelles et le rendement reste faible. Des efforts restent à consentir pour entreprendre progressivement un élevage moderne visant une meilleure production. Des intervenants comme le PRDMR et autres ont déjà entrepris des formes d'encadrement dans ce sens, mais il faudra plus de moyens pour réussir le pari.

Dans le secteur de la pisciculture, la commune enregistre 5 étangs piscicoles fonctionnels sur un total provincial de 74 étangs. Ces étangs sont gérés par des associations. L'espèce que les pisciculteurs élèvent est le tilapia.

Dans le domaine des forêts, Nyabikere comme les autres communes de Karusi n'a pas de boisements naturels. Cependant, on trouve parsemés ici et là des boisements artificiels qui totalisent 662 hectares par rapport à un total provincial de 5262,31 hectares. Cependant, malgré l'existence des quelques boisements artificiels ainsi que la production des plants agro-forestiers, le besoin en bois dans ses différents usages reste grand pour satisfaire toute la demande. C'est un secteur à promouvoir en collaboration entre la commune, les communautés locales et les différents intervenants en matière de forêts.

Concernant la santé, la commune Nyabikere a 2 centres de santé fonctionnels et un nouveau centre de santé non encore fonctionnel pour une population estimée à 43.736 habitants en 2005. On estime ainsi une population de 21.868 habitants pour 1 centre de santé. Un besoin de multiplier les centres de santé équipés et dotés d'un personnel suffisant se fait beaucoup sentir.

En termes d'infrastructures scolaires, la commune Nyabikere éprouve un besoin urgent car elle n'a que 11 écoles sur un total de 14 collines de recensement. Ensuite le besoin en infrastructures et en enseignants suffisants et qualifiés reste encore grand car le rapport « élèves-salles » et le rapport « élèves-enseignants » sont très élevés, respectivement avec 119 et 94. Les écoles des métiers sont

aussi nécessaires pour récupérer une bonne partie de ces lauréats qui terminent sans issue les écoles primaires.

Dans les autres secteurs comme l'artisanat, le commerce, les institutions financières, la justice, l'action sociale, l'hôtellerie et le tourisme, la jeunesse, le sport et la culture etc... ; les actions sont très timides, les infrastructures sont presque inexistantes, les moyens matériels et financiers manquent cruellement. La commune est interpellée pour intéresser les bailleurs et mobiliser les fonds pour développer ces secteurs.

Malgré ces performances apparentes, l'élan de développement semble s'arrêter à cause de plusieurs contraintes auxquelles se butte la commune. Parmi ces obstacles on peut retenir, la faible production agricole, le réseau routier très peu développé et la dégradation des routes existantes, la faiblesse des moyens de communication, le manque des moyens de transport, l'absence de crédit et des intrants agricoles, l'inexistence ou la dégradation de beaucoup d'autres infrastructures de base dans tous les secteurs de l'économie de la commune.

A cet effet, les potentialités disponibles dans la commune ne peuvent profiter à la population que dans la mesure où ces contraintes citées ci-haut dans les différents secteurs étaient supprimées. Pour y parvenir et opérer les changements nécessaires dans la vie économique de la commune ; il faudra entreprendre quelques actions diverses dont les principales sont les suivantes :

- Assurer une bonne gouvernance dans le pays, dans la province et dans la commune pour garantir une bonne adhésion de toute la population dans le développement ;
- Assurer la distribution des intrants agricoles dans les collines à temps et aux prix accessibles ;
- Favoriser l'octroi de crédits aux associations et groupements des producteurs en allégeant les conditions d'octroi et celles de remboursement ;
- Multiplier, réhabiliter et renforcer les centres semenciers et les infrastructures zoonosanitaires ;
- Former et encourager le personnel d'encadrement de tous les secteurs en leur assurant des conditions de travail motivant ;
- Multiplier, réhabiliter et renforcer les infrastructures de base dans différents secteurs ;
- Appuyer l'organisation des coopératives et associations paysannes ;
- Initier un programme de reboisement dans les communes menacées par les érosions, la déforestation massive à cause de l'utilisation de bois de chauffe et de charbon de bois ;
- Associer à l'action de développement agricole, pastorale et forestier, une amélioration et renforcement des structures d'autres secteurs tels que l'énergie, l'éducation, les transports et tant d'autres qui ont un impact dans le bien-être matériel et social de la population.

Les perspectives de développement de cette commune doivent se baser sur les secteurs essentiels et stratégiques comme l'agriculture, l'élevage, l'éducation, la santé, les forêts etc...

La stratégie agricole sera orientée vers l'intensification de la production des cultures vivrières et de l'élevage pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et au besoin de constituer des réserves stratégiques à long terme et vers le reboisement dans certaines parties de la commune.

Une coordination des interventions sera un préalable pour une bonne synergie des actions, une meilleure capitalisation des moyens et un développement harmonieux de la commune.

BIBLIOGRAPHIE

1. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
2. Département du Génie Rural et Protection du Patrimoine Foncier: Inventaire des marais et des bassins versants du Burundi
3. DPAE/Gitega : Rapports annuels 2001-2005
4. Gouvernement de la République du Burundi :Programme d'urgence 2006.
5. HCR : a) Déplacés des provinces de Cankuzo, Ruyigi et Gitega ; Juillet 2006
b) Summary of facilitated and spontaneous Burundian Returnees (2002-2006 in the Province of Cankuzo, Gitega, Ruyigi, Muyinga, Kirundo, Ngozi, Kayanza and Karusi
6. ISTEEBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
7. ISTEEBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi. Karusi ; Juillet 2006
8. Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
9. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi ; 1998.
10. Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) : Découpage Administratif du Burundi ; Décembre 2005.
11. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes ; 2005.
12. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province de Gitega (2001-2003) ; Août 2000.
13. PADCO
14. PAS : Evaluation des initiatives à la base ; 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés ; 2000
16. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
17. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
18. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
19. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité ; 1998.
20. PNUD/PRRSLP : Plan Opérationnel Intégré de Réintégration/Réhabilitation des Sinistrés et de Lutte contre la Pauvreté ; 2006.
21. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) ; 1998.
22. Programme d'Ajustement Structurel (PAS) : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté ; 2001.

ANNEXES

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE DE KARUSI

Karusi, le 24 Août 2006

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le vingt quatrième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Gouverneur de la province Karusi, tous les responsables sectoriels provinciaux dont liste en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Karusi et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue plus de deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants ci-haut cités pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune de Bugenyuzi
2. La monographie de la commune de Buhiga
3. La monographie de la commune de Gihogazi
4. La monographie de la commune de Gitaramuka
5. La monographie de la commune de Mutumba
6. La monographie de la commune de Nyabikere
7. La monographie de la commune de Shombo
8. La monographie de la commune de la province Karusi

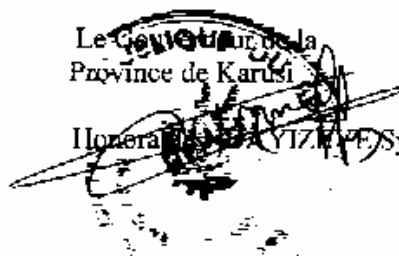
Fait à *KARUSI* le 24 août 2006

L'Antenne provincial
du Plan à Karusi
HARERIMANA Patrice


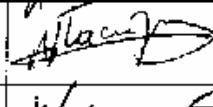
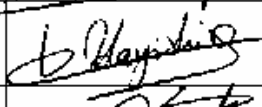
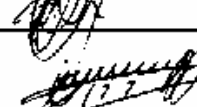
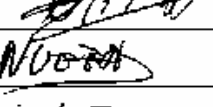
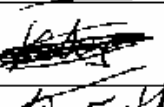
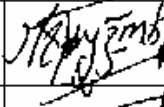
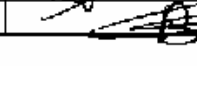
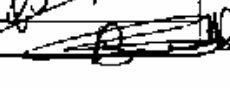




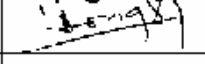
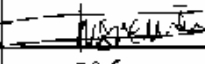
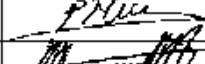
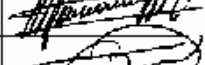
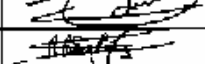
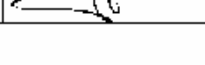
Le Gouverneur de la
Province de Karusi

Honorable *NYIZAMU* Sylvestre



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX
AYANT PARTICIPE A LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES
COMMUNALES ET PROVINCIALE DE KARUSI**

| N° | Nom et prénom | Fonction | Secteur analysé | Signature |
|----|---|--|--|---|
| 1 | Honorable NDAYIZEYE Sylvestre, Gouverneur de Karusi | Gouverneur de la Province Karusi | Tous les secteurs |  |
| 2 | NURWUBUSA Joseph Désiré | Conseiller Provincial | Jeunesse, Sport et Patrimoine Culturel |  |
| 3 | KAVAKURE Domitien | Conseiller Economique | Tourisme et Hôtellerie |  |
| 4 | NDIHOKUBWAYO Prosper | Procureur de la République à Karusi | Justice |  |
| 5 | MANTINHAZWE Jeanne d'Arc | Responsable provincial du Mouvement Coopératif et Associatif | Mouvement Coopératif et Associatif | |
| 6 | NTAHIRYA Sylvestre | Chef de service à la DPAE | Travail et Emploi | |
| 7 | MBONIHANKUYE Laurent | Responsable provincial chargé des comtés d'accueil | Habitat et Réinsertion |  |
| 8 | Dr KAMWENUBUSA Godofroid | Médecin Directeur de la Province Sanitaire de Karusi | Santé |  |
| 9 | Ir BIZIMANA Benoît | Coordonnateur Provincial des métiers | Industrie et artisanat |  |
| 10 | KAJAMBERE Nathanaël | Inspecteur Provincial des finances communales | Industries, Commerce et Institutions financières |  |
| 11 | NTACONZOBA Yvettes | Responsable chargée de la pisciculture à la DPAE Karusi | Pêche et Pisciculture |  |
| 12 | MAZINA Marcel | Responsable du Service Elevage à la DPAE Karusi | Elevage |  |
| 13 | NDAYISHIMIYE Jacqueline | Coordinatrice provinciale du CDF Karusi | Action Sociale |  |
| 14 | NKUNZIMANA Pascal | Responsable provincial des forêts | Forêt |  |
| 15 | IIICUBURUNDI Anselme | Représentant de la DPE Karusi | Education |  |
| 16 | NTAHEMUKA Laurent | Coordonnateur provincial des Régies Communales de l'Eau | Eau et Energie |  |
| 17 | HARERIMANA Patrice | Antenne Provinciale du Plan à Karusi | Tous les secteurs/Supervision |  |
| 18 | KABONLKA Désiré | Chargé du Suivi-Evaluation à la DPAE Karusi | Agriculture |  |
| 19 | NDAYIZAMBA Apollinaire | Responsable du Génie Rural à la DPAE Karusi | Génie Rural |  |
| 20 | BUSINDU Didace | Conseiller Technique | Santé (CPLS) |  |

| | | | | |
|----|------------------------|---|--------------------------------------|---|
| | | du CPLS Karusi | | |
| 21 | NDAYISHIMIYE Innocent | Représentant de la Ligue Iteka à Karusi | Justice (Ligue Iteka) |  |
| 22 | NDEREYIMANA Ildéphonse | Administrateur de la commune Buhiga | Monographie de la Commune Buhiga |  |
| 23 | BIGIRIMANA Alphonsine | Administrateur de la Commune Bugenyuzi | Monographie de la Commune Bugenyuzi |  |
| 24 | NGENDABANKA Venant | Administrateur de la Commune Mutumba | Monographie de la Commune |  |
| 25 | NIZIGIYIMANA Pierre | Administrateur de la Commune Shombo | Monographie de la Commune Shombo |  |
| 26 | HARERIMANA Ephrasme | Administrateur de la Commune Gihogazi | Monographie de la Commune Gihogazi |  |
| 27 | BUKLYENEZA Isidore | Administrateur de la Commune Gitaramuka | Monographie de la Commune Gitaramuka |  |
| 28 | CIZA Antoine | Administrateur de la Commune Nyabikere | Monographie de la Commune Nyabikere |  |